ISSN 0241-1431

Columbi Culture

SPÉCIAL "KING"



KING BLEU ANDALOU peint par JEAN-LOUIS FRINDEL

N° 49 - AVRIL 1987

Bulletin Bimestriel

COLOMBICULTURE

Bulletin N° 49
Avril 1987

PRÉSIDENT :
Claude SIMON
84, rue A.-Briand
Offremont, 90300 Valdoie

Le courrier relatif aux adhésions, cotisations et commandes de bagues doit être adressé au Président.

SECRÉTAIRES :
M. JAUNEAU
M. BENAITIER

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Claude SIMON

RÉDACTION et ROUTAGE :
M. Jean-Louis FRINDEL
36, rue de Benfeld
Kertzfeld
67230 Benfeld

M. Robert RIPALDI
315, Avenue de Montolivet
13012 Marseille

SOMMAIRE

Le KING, ROI DES PIGEONS 1
par H. EBNER

Vers un Jugement uniforme du KING .. 5
par J.-L. FRINDEL

Standard officiel du KING Américain ... 7

Le HUPPÉ PICARD 11

Tribune Libre 12

Péripéties Colombicoles au Moyen-Orient 14
par Horst DOLLÉ

DE TOUT UN PEU... UN PEU DE TOUT... 15

PALMARÈS 21

Le Coin du Trésorier 24

Réunion du C.A. du 21 Mars 1987 à Paris 24

NOTE DE LA RÉDACTION

Le prochain numéro de Colombiculture n'aura pas de "spécial". Cela nous permettra de nous mettre à jour surtout au niveau des palmarès. Le "spécial" de Septembre sera en principe consacré au STRASSER.

Dans le dernier numéro "Spécial Fantail" nous regrettons le mélange de deux articles : le Fantail-Club Français qui commence à la page 5 finit à la page 10 tandis que "la reconnaissance de ses limites" commence page 12 pour se terminer page 6. Dans l'introduction il faut lire "contexte" et non "contexture".

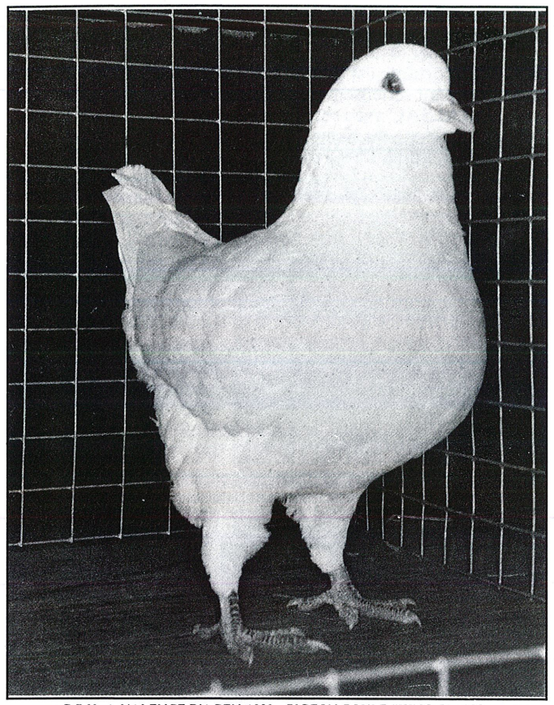
Ces sortes d'erreurs difficiles à éliminer complètement n'altèrent en rien la qualité de ce numéro que beaucoup ont tenu à souligner.

"PIGEONS EN BONNE SANTÉ"

du Docteur L. SCHRAG nous est proposé par les Laboratoires "M+M" (Meyer et Meyer) avec une remise pour les adhérents S.N.C.

Ecrire aux Laboratoires M+M
13, rue du Vallon
STEINBACH
68700 CERNAY

Monsieur KLEIN Christian, Juge S.C.A.F.
prie de noter sa nouvelle adresse :
35, Rue Principale - ORNY
57420 VERNY - Tél. : 87.52.42.29



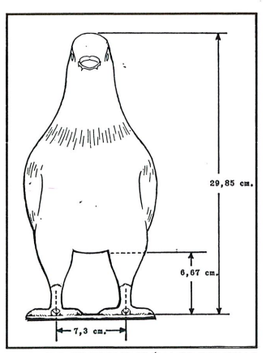
G.P.H. A VALENCE-D'AGEN 1983 - PIGEON POULE "KING BLANC"
Propriétaire SALSAC - Photo EBNER

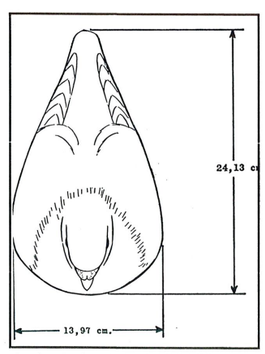
LE KING
"ROI DES PIGEONS"

par **Herbert EBNER**

Lorsque RIPALDI m'a téléphoné pour me demander d'écrire un article sur le KING j'étais très embarassé. Le KING me plaît beaucoup mais je ne le connais pas assez et en plus je n'en avais jamais élevé. Comme depuis le début j'avais donné ma parole de participer à Colombiculture et parole donnée c'est parole due, j'ai pris le livre "LE PIGEON KING" de Erick MULLER, je l'ai lu et relu, le matin , le midi, le soir et voilà ce que j'en ai retenu.

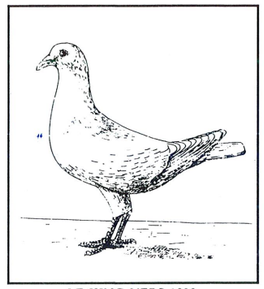
LE KING IDÉAL



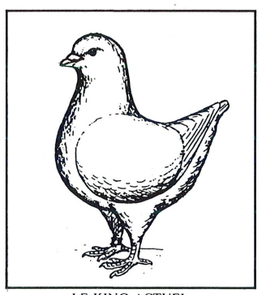


DIMENSIONS IDÉALES DU KING (Reproduction du livre de Erick MULLER)

Pour pouvoir élever le KING idéal, il est indispensable de bien connaître le standard. Les juges donnent bien différents conseils et directives mais cela ne suffit pas toujours. Le KING, le plus lourd des Pigeons Poules fait impression par sa taille et sa prestance. Le maintien de la taille et la prestance sont les premiers objectifs d'un éleveur de KINGS.



LE KING VERS 1920



LE KING ACTUEL

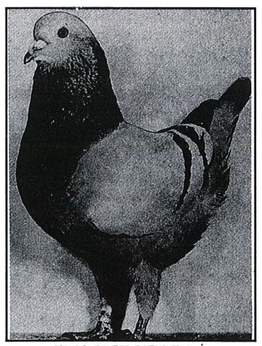
Les KINGS avec un manque de masse et de puissance malgré une forme idéale ne sont pas des KINGS. Elever des KINGS de forme idéale mais petits ce n'est pas trop difficile. La difficulté de l'élevage de ce pigeon réside surtout à élever des KINGS lourds et courts sans exagérer car on raccourcit au détriment de la fécondité et c'est la fin de la race. Le KING trop lourd perd de son élégance. Il ne faut pas dépasser les normes du standard.

Les cages d'exposition mesurent en principe 40×40 cm. Un KING idéal remplit les 3/4 de la hauteur de la cage.

Pas trop haut sur ses jambes, avec un cou pas trop long. Si le KING est comme cela il a aussi la corpulence nécessaire du KING idéal.



CHAMPION KING BLANC
Propriétaire SCHROEDER - U.S.A.
(Reproduction "Pigeon Journal")
Photo EBNER



KING BLEU BIEN TYPÉ
Propriétaire REUTER
(Reproduction Livre "Die King Taube")

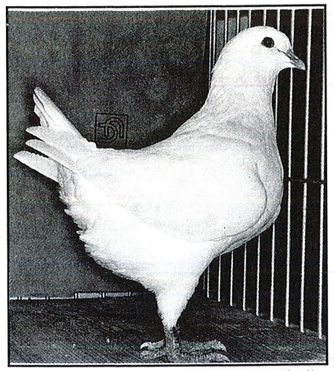
La tête de nos KINGS laisse souvent à désirer. Une tête pointue, plate et sans substance n'est pas une tête de KING.

La tête, il faut qu'elle soit ronde avec un front massif sans nuque de taureau. Les yeux du KING Blanc sont de vesce. Ceux de couleurs sont orangés jusqu'à rouges exceptionnellement. Au KING Brun (argenté) il est demandé un œil perlé mais ce n'est pas à comparer avec un œil de Culbutant.

Le tour d'œil doit être le plus mince possible. Celui du Blanc est rouge vif. La couleur rouge vif est le signe d'une bonne condition physique, une parfaite santé. Chez les autres couleurs la couleur du tour d'œil est secondaire et génétiquement secondaire.

La plus belle tête de KING perd de son aspect si le bec est trop long. Un bec de longueur moyenne, épais et porté horizontalement convient mieux pour le KING.

Chez les Rouges, un bec un peu corné n'est pas un drame et les juges doivent fermer un peu les yeux.

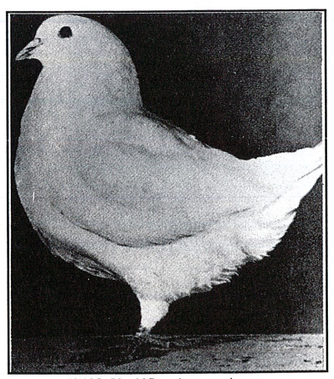


Sujet complètement déséquilibré. Les pattes trop à l'arrière obligent ce KING à basculer vers l'avant. En plus, il est étriqué et la tête fine avec un front fuyant.

Photo EBNER

Le cou est en proportion avec le corps. Pas de cou du Poule Maltais mais pas épais et trop court non plus. La naissance du cou doit être placée verticalement dans l'alignement du talon. Il faut que le sternum soit long et profond pour permettre à une poitrine de se développer et être large et proéminente. Une poitrine plate enlève toute l'allure du KING, il faut bien y faire attention. Les épaules doivent être larges et plates. Les épaules rondes chez un KING lui font perdre sont allure. Les épaules diminuent légèrement vers la queue. Le bouclier est large ce qui fait un sujet costaud. Les ailes bien collées au corps, les rémiges courtes et posées sur la queue sans se croiser. La queue courte, en proportion avec le cou. Une queue trop large, portée de côté ou fourchue sont des défauts. Vers les années 1920 ces défauts étaient fréquents mais à présent ils sont très rares et ont presque disparu. La queue sortant du dos horizontalement doit être portée haute comme chez tous les Pigeons Poules mais pas à l'excès comme le Maltais. Par nature tous les pigeons portent la queue dirigée vers le bas, pour les KINGS nous voulons le contraire. Il est donc conseillé de garder des sujets dont la queue est exagérément haute. Il ne faut pas se laisser tromper par la position d'un KING en cage d'exposition car c'est souvent une question de dressage. Il faut observer vos KINGS en liberté ou en volière pour la position du corps et de la queue et faire vos accouplements en conséquence.

Les jambes doivent sortir du corps, larges, puissantes et de longueur moyenne.



KING BLANC : très mauvais type
Reproduction : "Die King Taube" - Photo EBNER

Il faut :
Les jambes "costauds" et puissantes. La meilleure façon de mesurer la force des jambes c'est la bague D. Il faut qu'elle soit bien ajustée autour de la patte qui remplit bien l'anneau. La couleur des ongles est en relation avec celle du bec.

Les plumes sont bien serrées au corps. Attention aux plumes autour de l'anus. A cet endroit aussi les plumes doivent être serrées. Un plumage flou est à condamner. Ce défaut peut souvent se constater.

Croiser le KING avec d'autres races est à déconseiller énergiquement. Il y a actuellement de très beaux KINGS dans toutes les variétés.

LES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS.

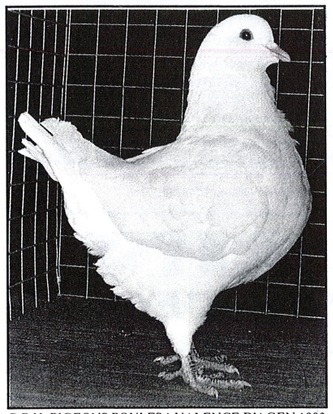
Blanc, argenté (brun, fauve) bleu, bleu martelé, dun, rouge, jaune, tigré, papilloté et magnani (almond, arlequin). Ces variétés qu'on peut voir dans les expositions sont le résultat du travail énorme réalisé par les éleveurs.

Bien sûr le KING n'est pas un pigeon de couleur mais comme il a un type qui s'améliore de mieux en mieux il faut maintenant s'occuper de la couleur. Le matériel existe mais la chose la plus importante est que nous avons en France des éleveurs qui s'occupent sérieusement des différentes variétés. Par exemple, M. SALSAC avec ses Kings Magnanis (almond), le dynamique président du King-Club. Pour pouvoir travailler une variété il faut au moins avoir 5 couples. Si un couple ne donne pas satisfaction il n'est sûrement pas pur ou bien un mâle d'une autre variété a coché la femelle. Le Blanc ne pose pas de problème de couleur mais la concurrence est plus grande et les P.H. ou G.P.H. plus difficiles à obtenir. La sévérité des juges dans les blancs a porté ses fruits car on voit dans cette variété des sujets de plus en plus beaux. Le tour d'œil rouge vif paraît encore un peu difficile à obtenir mais en ajoutant des vesces dans les rations pendant la mue cela doit marcher.

Si les résultats ne sont pas satisfaisants mieux vaut éloigner le couple qui ne satisfait pas ; il existe chez les KINGS Blancs des tours d'œil pâles héréditaires.

Les maladies mais aussi les expositions peuvent être la cause de tours d'œil trop pâles.

Le KING Blanc peut se croiser avec les KINGS de couleur pour améliorer le type et donner de la vigueur.



G.P.H. PIGEONS POULES à VALENCE-D'AGEN 1983
"KING BLANC" - Propriétaire SALSAC - Photo EBNER

On peut croiser un mâle KING Blanc avec une femelle KING de couleur. Dans la plupart des cas les jeunes de F1 sont souvent blancs avec des fois le bec crayonné et quelques plumes de couleur qui disparaissent avec la mue ou que l'on peut facilement enlever (toilettage). Il peut y avoir aussi un ongle crayonné. Tous ces petits défauts disparaissent dès la 2e génération (F2). N'oubliez pas de donner aussi à vos KINGS un bain 2 fois par semaine par tous les temps. Cela vous évitera de les laver avant les expositions.

LE KING BRUN (Argenté)

Après le KING Blanc c'est celui que l'on voit le plus souvent dans nos expositions. La qualité est presque aussi bonne que les Blancs et il y a un assez grand nombre d'éleveurs qui sont fidèles à cette variété.

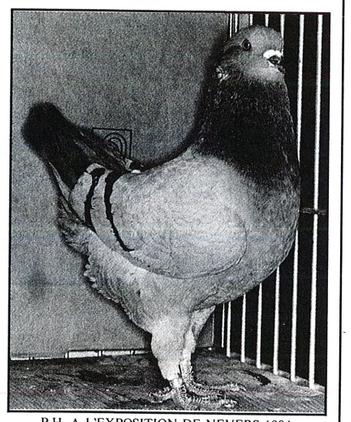
On peut admirer dans les expositions des KINGS Bruns ayant une largeur respectable avec un dos court et une bonne hauteur de jambes qui donnent une impression de vigueur, de force et de fierté. Faire un KING court ce n'est pas trop difficile mais en général lorsqu'ils sont courts ils sont aussi trop petits. Les têtes sont à présent beaucoup mieux, les fronts fuyants disparaissent pour faire place à une vraie tête de KING. L'œil doit être perlé mais comme je l'ai déjà dit ce n'est pas un Culbutant Danois. S'il y a quelques petites pointes ou artères rouges dans l'iris ce n'est pas grave.

La couleur du KING Argenté est brun clair avec des barres chocolat foncé. La barre brune sur les caudales est plus claire. Les barres alaires sont séparées de haut en bas. Les rémiges sont toujours un peu délavées par le soleil mais celui-ci est nécessaire à la santé de nos pigeons. On voit bien la différence tout de suite après la mue. Si les volières sont trop exposées au soleil on peut procurer de l'ombre avec des nattes de roseaux.

Aux U.S.A. on croise souvent le KING Brun avec le Bleu mais attention à la couleur des yeux ! Le Brun doit avoir l'œil perlé. Pourquoi ? Je ne sais pas, c'est comme ça, un point c'est tout.

LE KING BLEU.

Très belle couleur avec des barres fines et bien colorées ; rares sont les barres rouillées. Attention que les barres soient bien séparées de haut en bas. Les yeux doivent être rouge vif. Les yeux trop clairs sont un défaut grave et sont la conséquence du croisement avec le KING Brun (argenté). Le tour d'œil est couleur prune. Un tour d'œil trop clair ou même un peu rouge n'est pas à sanctionner trop sévèrement. Chez les Pigeons Poules, si l'on sanctionne trop ces petits détails on ne rend pas service à la race ; on décourage l'éleveur. Il néglige le type au détriment de ces petits détails et adieu le KING. Il ne faut pas être plus royaliste que le roi. La même chose est vraie aussi pour la couleur du dos. On préfère celui-ci coloré. Le dos clair n'étant pas un défaut, à quoi bon un dos couleur foncée si après la couleur est nuageuse notre KING a l'air d'un ramoneur.



P.H. A L'EXPOSITION DE NEVERS 1984
"KING BLEU BARRÉ"
Propriétaire SIMONIN - Photo EBNER

De toute façon si les ailes sont bien fermées le blanc du dos n'est pas visible. Un bleu tendre avec des barres bien noires, une harmonie entre le corps d'un KING et la couleur qu'il faut à tout prix conserver et tant pis pour le dos blanc. Il faut aussi rappeler que le bleu des femelles est toujours plus foncé.

LE KING BLEU MARTELÉ.

Issu en principe du croisement du bleu et du noir mauvaise couleur c'est-à-dire mat-charbonné ou martelé avec un maillage trop serré (maillage plaqué). Il faut juste un bon dosage entre mâle et femelle ; il faut du flair et le doigté de l'éleveur. Normalement on croise un KING martelé au maillage plaqué avec un sujet de très bonne couleur bleu clair. Les KINGS martelés sont souvent très forts mais avec un dos trop long. Ces sujets sont souvent très bons pour l'élevage, mais n'ont rien à faire dans une cage d'exposition.

LE KING NOIR.

On peut en voir de bien typés avec une jolie couleur noire dotée de reflets verts. Souvent les femelles sont trop petites. Les KINGS très forts et lourds ont souvent une couleur mate. Des fois on peut même distinguer les barres. Pour obtenir un noir scarabée on accouple des noirs à reflets verts ensemble. A long terme, en accouplant toujours des noirs avec des noirs la couleur devient mate. Les accouplements avec des femelles blanches ou dun bien typées sont le meilleur moyen de donner force et couleur. Il faut à tout prix de temps à autre croiser les mâles noirs avec des femelles blanches ou dun. Mais attention, il faut des femelles blanc pur sans cela, vous aurez des surprises. Il est très important que le dos et les plumes de la région de l'anus soient très noires. L'excès de reflets peut entraîner des plumes de soie. Si on remarque la naissance de ce problème il faut tout de suite procéder à un accouplement compensateur.

LE KING DUN.

C'est une couleur diluée. Les yeux sont rouges, la couleur (minime) doit être bronze foncé réparti le plus régulièrement sur tout le corps.

Souvent les Duns ont le corps faible et les yeux trops clairs. Ce sont des défauts graves. Les KINGS Duns avec des yeux rouges sont très importants pour améliorer la couleur des noirs, des rouges et des jaunes.

Ne jamais utiliser le KING Dun avec des yeux clairs car il possède du sang de KING Argenté (Brun). Le Brun étant parent génétiquement avec le KING Bleu il ne faut jamais croiser les KINGS aux couleurs avec un reflet brillant.

De toute façon il faut toujours améliorer les couleurs du KING avec des KINGS et ne pas chercher ailleurs (avec les Modènes par exemple). Ce serait faire marche arrière comme par le passé.

- Un Dun issu de noirs est toujours femelle.
- Dun × Dun donne toujours un Dun pur. Un pur à condition que ce soit un vrai Dun c'est-à-dire un Dun avec des yeux rouges.

LE KING ROUGE.

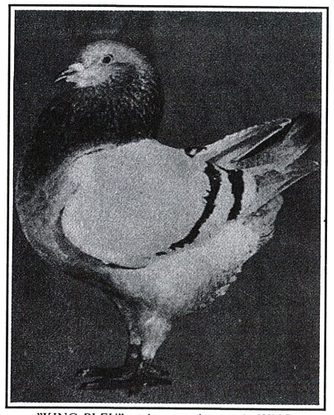
Ils sont chez nous très aimés et nombreux sont les éleveurs qui s'occupent de cette variété.

Les difficultés de cette variété sont la forme, la taille et la couleur mais la persévérance de nos éleveurs triomphera comme partout ailleurs. La couleur rouge doit être intense, le bec clair. Voilà une grande difficulté : lorsque la couleur est très intense on constate souvent dans la région des barres, des plumes de soie s'il n'y a pas assez de pigment, on constate des rémiges délavées, le dos clair, l'anus clair ainsi que les cuisses. Souvent ce sont les symptômes d'un croisement avec du Blanc.

On doit accoupler des KINGS à la pigmentation excessive. Bien sûr, cela demande patience et persévérance. Il vaut mieux travailler avec un KING aux rémiges délavées et au dos clair plutôt qu'avec des sujets de couleur bleue (plombés). Les KINGS rouges, avec une bonne couleur et un bec très clair sont très agréables à regarder.

LE KING JAUNE.

Le Jaune est le dilué du rouge donc récessif. Pour obtenir un bon jaune le meilleur croisement est mâle Jaune femelle Dun mais attention Dun avec des yeux rouges. On peut aussi utiliser les sujets issus d'un croisement rouge × jaune. On peut aussi croiser mâle jaune et femelle noire. Ça c'est pour la couleur, pour le type la taille et la tête qui est souvent pointue, il faut croiser mâle jaune et femelle blanche. Cette femelle blanche doit avoir toutes les qualités d'un KING et doit être pure. Après la 3e génération on constate une nette amélioration au point de vue type, forme, force, dos plus court, poitrine plus large avec une tête plus grosse et ronde. Heureusement la difficulté d'élever des KINGS Jaunes stimule toujours nos éleveurs qui ont la patience, la connaissance, la persévérance nécessaires et aussi un peu d'argent car l'élevage coûte cher. Ils sont aussi aidés par les juges qui ont le doigté nécessaire.



"KING BLEU" : très mauvais type de KING
(Reproduction "Die King Taube") - Photo EBNER

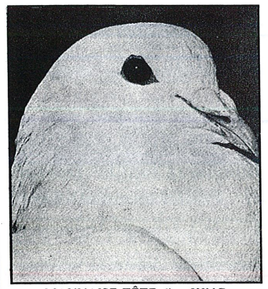
LES KINGS TIGRÉS et PAPILLOTÉS.

Ils sont d'aspect très flatteur. On en voit de plus en plus. Malgré cela le standard S.N.C. ne fait pas mention de cette variété. Nous souhaitons beaucoup de persévérance aux éleveurs car la couleur ajoute à la difficulté.

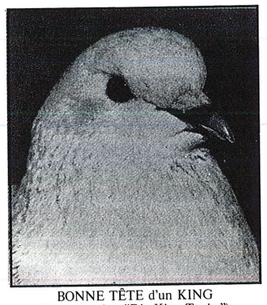
Le KING Tigré : fond du plumage coloré, les rémiges et caudales ainsi que les sous-caudales sont aussi colorées et sur le corps, la poitrine et la tête, les plumes colorées et blanches sont réparties le plus régulièrement possible.

Le KING Papilloté : fond du plumage blanc avec des plumes colorées réparties plus ou moins régulièrement sur tout le corps, les rémiges et les caudales.

Une seule plume colorée dans les rémiges ou la queue justifie l'appellation de papilloté. Bon ou mauvais papilloté avec la récompense correspondante.



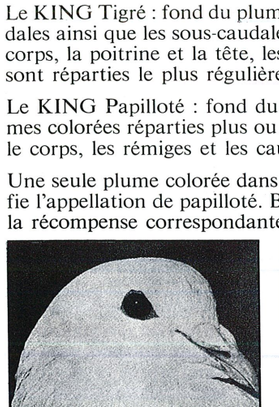
MAUVAISE TÊTE d'un KING
Tête plate, étirée, l'aspect encore augmenté par le bec trop long.
(Reproduction "Die King Taube")
Photo EBNER



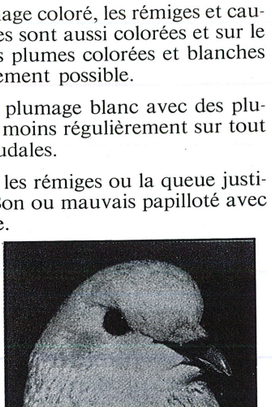
BONNE TÊTE d'un KING
(Reproduction "Die King Taube")
Photo EBNER

Il y a encore une variété que l'on voit rarement dans les expositions. A ma connaissance seul un éleveur en France s'occupe de cette difficile variété, c'est Monsieur SALZAC de Condom, Président du King-Club. C'est la variété MAGNANI (du Modène), ARLEQUIN (du Sotto), ALMOND (Culbutant). On ne sait pas quel nom donner à cette variété car là aussi le standard est muet. C'est une très jolie variété, difficile à obtenir. Nous souhaitons que quelques éleveurs courageux imiteront notre SALZAC National. En même temps j'espère que RIPALDI ne me téléphone pas encore pour me demander autre chose car je n'aime pas écrire.

Amicalement, votre Tonton EBNER

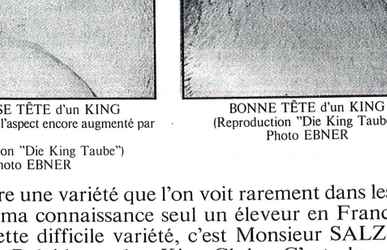


FEMELLE P.H. à BENFELD 1986

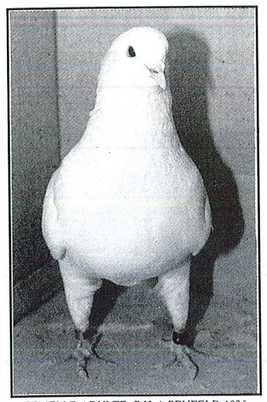


MALE CH. DE FRANCE, BENFELD 86

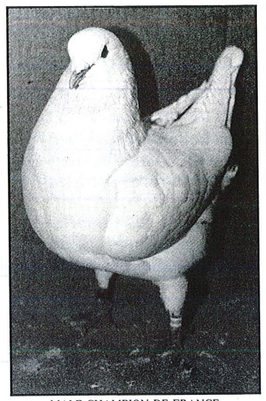
Propriétaire
ZINCK



CHAMPION DE FRANCE Mâle Jeune à BENFELD 86 - Tenue et Type idéal

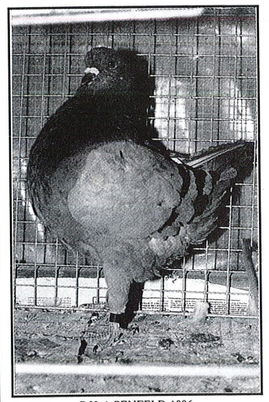


FEMELLE ADULTE, P.H. à BENFELD 1986
"Bon écartement des pattes"

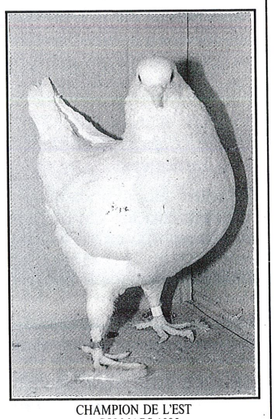


MALE CHAMPION DE FRANCE
BENFELD 1986

Photos : ZINCK

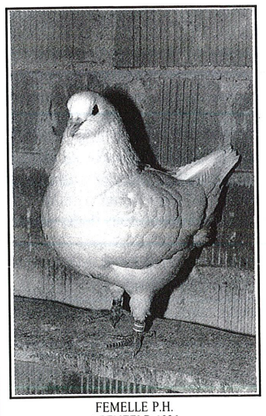


P.H. à BENFELD 1986
"Mâle jeune à 3 mois"

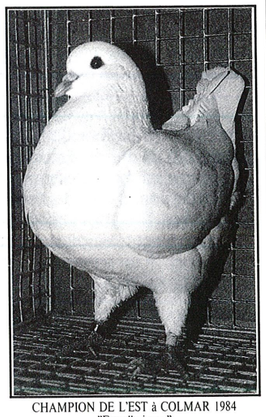


CHAMPION DE L'EST
à COLMARS 1985

Photos : ZINCK



FEMELLE P.H.
à BENFELD 1986



CHAMPION DE L'EST à COLMAR 1984
"Femelle jeune"

VERS UN JUGEMENT UNIFORME DU KING ?

par Jean-Louis FRINDEL, juge S.C.A.F.

LA récente réactualisation du standard du King dans son pays d'origine, les U.S.A., le dernier championnat de France à Benfeld (Bas-Rhin), le dépit et les commentaires quelques fois contradictoires de certains exposants, nous amènent à une réflexion sur le sujet "King".

Là dessus s'ajoute une sorte de fluctuation de taille et ce sera le fil conducteur de cet exposé.

Jetons un regard en arrière, jusqu'en 1980. Il y eut à cette époque une espèce de "nouvelle vague" aux U.S.A., une sorte de "King trend", mais pas n'importe lequel !

En effet, dans l'Ouest, en Californie plus précisément, un "nouveau" type de King semblait *vouloir* s'implanter jusqu'au centre des U.S.A. Il s'agissait d'un King plus petit, puisque miniaturisé mais qui possédait de superbes proportions, le profil quasi idéal du King, tel qu'il est représenté sur le croquis standard américain.

Il est curieux de constater ceci en comparaison aux idées européennes. Je m'explique : il y a en Europe 6 clubs qui font la promotion du King, respectivement dans chacun de leurs pays. Le standard en vigueur est celui du pays d'origine, traduit dans la langue du pays, et on peut dire que son application est respectée, mise à part quelques petites différences d'interprétation de telle ou telle position minime, comme le tour de l'œil ou la (non) considération de certaines variétés.

Alors n'est-il pas surprenant qu'au sein même du pays d'origine (même si les distances sont macroscopiques) il y ait des tendances extrêmes, car à partir de districts de l'a.k.c. (American King Club) du centre jusqu'à l'Est, on continue de préférer les Kings plus grands, plus forts, ceux qui ont les dimensions préconisées par le standard.

Là où cela devient intéressant, c'est quand on constate que ce "trend" vers un mini-King n'est pas tombé dans les oreilles de sourds en Europe. Quelques-uns y voyaient là un échappatoire pour faire "sortir" leurs Kings plus petits, après tout l'idée venait des américains, ils ne pouvaient donc qu'avoir raison, puisque ce sont eux qui ont "inventé" le King.

Ainsi on a failli assister à l'élaboration de différentes branches, de différents types. On est allé jusqu'à dire que chaque pays avait "son" King : il y avait un King français, puis évidemment un King allemand ; on n'a pas parlé beaucoup du King italien ; mais enfin on était d'accord pour dire que le King plus petit était bien le type américain.

Cependant, chose curieuse, il existe en France et ailleurs, des rencontres internationales, où des éleveurs étrangers sont confrontés avec les Kings du pays et l'image de leur propre King. Mais là dessus se greffe un jugement, qui fut récemment effectué par un collègue allemand à une exposition de ma région.

Que se passa-t-il ? Des Kings qui ont été primés par 1er Prix ou P.H. par des juges Français ou Suisses, se retrouvent dans les mêmes catégories de prix, à quelques inversions près, par ce juge allemand.

Conclusion :
Il n'existe donc pas d'orientation germanique dans la sélection du **type** du King. Et de surcroît ces Kings avaient des dimensions et des poids apparemment conformes au standard.

Je me suis donc "amusé" à un relevé de poids chez un éleveur renommé. J'ai constaté les résultats suivants :

mâles adultes :	1070 g.	mâles jeunes :	1080 g.
(un an et plus)	1100 g.	(de l'année)	930 g.
	970 g.		950 g.
	960 g.		870 g.
femel. adultes :	970 g.	femel. jeunes :	1060 g.
	1100 g.		910 g.
	1070 g.		920 g.
	840 g.		820 g.

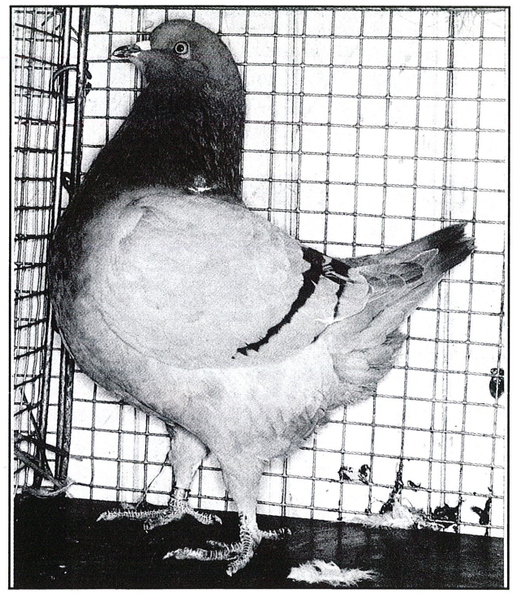
J'ai observé les gabarits et la hauteur des pigeons concernés. Chez ceux de la dernière ligne de poids (donc les plus légers) j'ai pu constater un manque de gabarit, de largeur d'épaules ou de profondeur de poitrine chez les femelles. Ces pigeons étaient en quelque sorte **plus petits.**

Les mâles avaient des dimensions (hauteur et largeur) correctes mais semblaient manquer un peu de poitrine.

Il y en avaient cependant qui "faisaient le poids", mais étaient un peu plus réduits en taille. Ceux-ci seraient donc ces "américains de l'Ouest" ?

J'en arrive aux conclusions qu'il faut tirer de tout ceci :

— Ces Kings pesés rentrent pour la plupart dans la tranche de poids réactualisée par le standard américain, à savoir de 850 g. à 1050 g.



P.H. à LA ROCHE-SUR-FORON 1986 : "KING ARGENTÉ"
Propriétaire : FRUTIGER - Photo EBNER

— Ces fluctuations sont **normales**, en considérant l'âge et le sexe du sujet.

— Il est donc évident qu'une femelle doit avoir l'aspect féminin, le mâle doit être d'apparence masculine. Combien de mâles "efféminés" ou très jeunes sont exposés comme femelles, rien que pour "bluffer" le concurrent et remporter un objet de "quincaillerie" de plus ?

— Il n'y a pas eu de changement dans les dimensions standards du King, dons dans l'idée de taille et de gabarit, et donc les "mini-Kings" sont indésirés.
Ceci ne veut pas dire que les plus gros, ceux qui sont trop lourds (ils

existent aussi !) qui semblent être des pigeons de chair engraissés à l'extrême et qui n'ont donc plus rien du type élégant recherché, ceux-ci non plus n'auront aucune chance. Ils n'auront pas d'aplombs corrects, pas droits, il n'y a pas d'équilibre, ni d'harmonie dans la tenue et dans la forme.

— Le King ne doit pas être un Modène de forte taille, ce n'est d'ailleurs pas le même type de pigeon. Mais j'ai vu des sujets qui n'en étaient pas loin. Et pourtant : la dimension de la bague du King est de 10 mm., celle du Modène est de 8 mm. Alors ?...

— Il s'agit donc d'uniformiser ce King, et les idées qui se greffent autour et de le sélectionner d'après un standard qui lui est **uniforme** !
Le standard réactualisé, édité dernièrement par l'A.K.C., sous couvert de la N.P.A. donne les dimensions qui sont reprises exactement sur les standards français, allemands et autres.

— Ceci veut dire quoi ? Que tous préconisent le même type uniforme du King. Même nos voisins allemands, même si on entend dire : *"le type allemand est plus coudé dans ses aplombs et plus bouffant à l'arrière"*.
Qu'est-ce que cela veut dire ?
Sur 1310 King à la dernière Nationale allemande, la note suprême "V" fut décernée que 7 fois !
Et lorsque je lis les commentaires du président E. Müller, il en ressort bien que le "très bon" King est celui qui a de l'élégance, une bonne tête, un bon bec, un corps court, large et profond, des aplombs droits, un plumage serré, et une partie arrière non bouffante.
Tous les autres qui présentent ces défauts sont déclassés, en conséquence, en Allemagne, en Italie, en Suisse et... en France !

Comment arriver à une considération uniforme du King ?

— En sélectionnant vers le type idéal, en respectant le standard et ses prescriptions, en ne cuisinant pas sa "propre soupe", car il s'agit de ne pas se mentir à soi-même, ni à son club, en créant son propre type de la race que l'on élève et qu'on veut ensuite proposer "sur le marché".

— Enfin, la considération uniformisée du King conduira au jugement uniformisé à partir du moment où l'on arrivera à une concertation entre juges d'abord, entre juges et éleveurs ensuite. Un jugement uniformisé sera impartial (eh oui !), orientateur, et ce ne sera pas un jugement de complaisance, car celui-ci a servi au plus au lancement d'une race délicate ou rare, mais tels ne sont pas les qualificatifs du King. Les bases sont assez larges, sachons les solidifier, et y construire un avenir harmonieux et sûr pour nos Kings.

Jean-Louis FRINDEL, en collaboration avec André et Georges ZINCK.



UN TRÈS BON KING DES FRÈRES ZINCK - Photo RIPALDI

5e CHAMPIONNAT de FRANCE à BENFELD, les 6 et 7 Décembre 1986 organisé par la société locale

420 KINGS étaient présentés par 45 éleveurs de 21 départements. Ont été attribués 44 Prix d'Honneur dont 9 champions, 121 1er Prix et de nombreux 2e Prix de valeur.

PALMARÈS

CHAMPION	Mâle blanc adulte	M. Dehlinger
»	Femelle blanche adulte	M. Quignon
»	Mâle blanc jeune	M. Zinck
»	Femelle blanche jeune	M. Schuller
»	bleu b.	M. Gravier
»	brun b.	M. Bourquinel
»	rouge c.b.	M. Hennequin
»	noir	M. Salsac
»	jaune	M. Pradine

Classement du GRAND PRIX d'élevage

1er	M. Dehlinger	54 points
2e	M. Zinck	54 points
3e	M. Quignon	53 points

Mises à part quelques mauvaises dénominations de variétés, qui doivent être mises au point, pour enfin éviter le désordre des présentations de nos expositions. Malgré que ce championnat était présenté sur deux étages, il fut un grand succès et une bonne réussite.

Dans l'espoir d'une évolution de notre Club et avec une hausse importante de membres, nous pourrons un jour nous placer à côté d'autres clubs du King.

Je vous souhaite une bonne année d'élevage avec beaucoup de jeunes, et vive le Club Français du King.

Compte-rendu par MM. A. et G. ZINCK

Standard Officiel du KING AMÉRICAIN

Description du KING d'Exposition

Extrait du Bulletin de l'AMERICAN KING CLUB

Traduction de Madame J. FRANCQUEVILLE

L'image officielle représente l'idéal pour la tenue et la conformation du KING d'Exposition. Ce standard décrit le KING idéal.

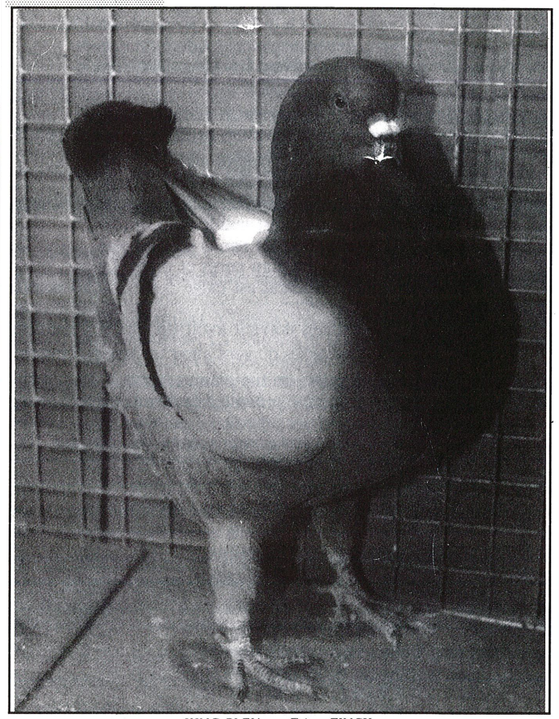
I — ***Poids et dimensions :***

A - ***Poids :***
1. Jeunes et adultes : 850 g. à 1.050 g.
2. Ces poids doivent être observés.

B - ***Dimensions :***
1. Hauteur 30 cm.
2. Largeur à l'extrémité de la poitrine 14 cm.
3. Profondeur 11,5 cm.
4. Longueur de l'extrémité de la poitrine à celle de la 24 cm.

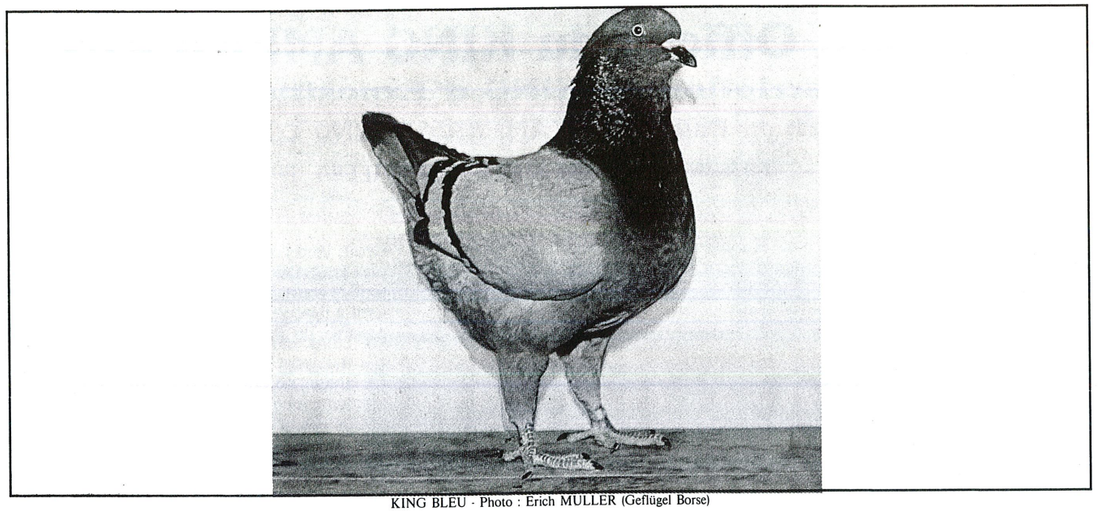
II — ***Echelle des points :***

A - Poids	:	_____	8 points
B - Bec	:	Court, fort, doit être porté horizontalement _____	5 points
C - Morilles	:	Petites, de texture fine, farineuses, proportionnées aux dimensions de la face	2 points
D - Tête	:	Modérément forte et large, avec un crâne bien rond, bien proportionné à un cou plein et un corps large. La tête ne doit pas être pincée au-dessus des morilles ni avoir la forme de celle d'un serpent _____	9 points
E - Yeux	:	Proéminents, ronds et vifs, situés aux 3/5e à partir de l'arrière du crâne _	3 points
F - Paupières	:	Parfaitement rondes, fines, n'ayant pas plus de 1,5 mm de largeur ; elles ne doivent pas être cachées par les plumes ; couleur betterave rouge _____	4 points
G - Cou	:	Modérément fort ou épais, s'harmonise avec les épaules larges et le corps bien arrondi de l'oiseau. Porté verticalement l'arrière du cou s'insère dans les épaules aussi près que possible d'une ligne verticale passant par les jarrets. La pointe du bec doit être légèrement en retrait de la poitrine. Le cou ne doit pas obliquer trop vite vers l'arrière juste en dessous du bec. Les mâles doivent avoir le cou plus massif que les femelles mais, chez les deux sexes, le cou ne doit jamais être fin _____	5 points
H - Poitrine	:	La poitrine est la partie du pigeon qui commence à l'avant des pattes et s'étend jusqu'à la partie inférieure du cou ; elle n'inclut pas la partie du corps située de part et d'autre du bréchet, à l'arrière des pattes. Elle doit être proéminente, large et bien arrondie ; elle doit dépasser l'articulation antérieure de l'aile. Lorsque l'oiseau se tient bien, elle doit être symétrique de l'arrière, sa partie la plus basse et l'arrière du sternum étant situés sur une ligne horizontale _____	9 points
I - Corps	:	Court, large, ferme, modérément profond et bien arrondi _____	8 points
J - Sternum	:	Droit, bien centré entre les pattes, le plus long possible dans un corps bien rond et court, incurvé en forme de fauteuil à bascule, s'arrêtant le plus près possible de l'anus _____	8 points
K - Dos	:	Court et large des épaules au croupion. La largeur ne doit pas décroître trop rapidement en allant vers le croupion. Le dos s'incurve régulièrement du cou à la queue légèrement relevée ____	5 points
L - Ailes	:	Portées bien appliquées au corps, reposant sur le croupion et la queue. Leurs extrémités sont situées à 2,5 cm. l'une de l'autre et à 2 cm. environ de l'extrémité de la queue, raisonnablement courte. L'articulation antérieure doit être bien recouverte par les plumes de la poitrine. Les rémiges primaires doivent être au nombre de 10 _____	7 points



KING BLEU aux Frères ZINCK

M - Queue	:	Courte, proportionnée au corps court. A son extrémité, elle doit être environ de la largeur d'une plume et demie ; elle s'amincit régulièrement à partir d'un croupion large et épais. Elle comprend 12 rectrices. En accord avec le croquis officiel, la queue est située de 15 à 17° au-dessus de l'horizontale _____	5 points



KING BLEU - Photo : Erich MULLER (Geflügel Borse)

N - Jambes : Elles doivent être droites et fortes afin de donner à l'oiseau une station bien droite. Elles sont placées le plus près possible d'un plan vertical passant par l'arrière du cou en un point situé sur l'horizontale menée depuis la base du bec. Leur longueur doit être telle que l'espace entre le bréchet et le sol mesure 7 cm. Leur écartement est de 7 cm. Les métatarses doivent être rouge betterave et exempts de plumes _____ 10 points

O - Doigts : Droits, propres et bien étalés, de couleur rouge betterave _____ 3 points

P - Plumage : Il doit être bien appliqué au corps, mais pas aussi dur que celui d'un voyageur. Il fait preuve d'une certaine souplesse quand l'oiseau est manipulé. Les plumes qui entourent l'anus doivent être bien appliquées au corps et unies. Le plumage intégral est exigé _____ 10 points

1. Les mâles doivent avoir un aspect masculin.
2. Les femelles doivent avoir un aspect féminin.
3. Les sujets en mauvaise condition ou qui refusent de se présenter de façon correcte pourront perdre jusqu'à 10 points. Ces 10 points ne sont pas compris dans l'échelle des 100 100 points.

Q - KINGS de couleur : Ils peuvent perdre de 1 à 10 points pour couleur défectueuse quand ils sont jugés dans leur classe propre. Ces 10 points ne sont pas compris dans l'échelle des 100 points.

R - Description des KINGS UNICOLORES :

KING BLANC.

Bec	:	blanc rosé
Yeux	:	de vesce
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	blancs
Couleur	:	blanc pur sans aucune plume colorée

KING ROUGE (Récessif).

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	rouge foncé et riche sur toute la surface du plumage ; la sous-couleur doit être le plus intense possible. La couleur doit être homogène, sans trace de couleur différente.

KING JAUNE (Rouge dilué).

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	jaune foncé et riche sur toute la surface du plumage ; la sous-couleur doit être le plus intense possible. La couleur doit être homogène, sans trace de couleur différente.

KING NOIR.

Bec	:	noir
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	noirs
Couleur	:	noir de jais, riche et uni, ayant un lustre brillant. Le cou et la partie supérieure de la poitrine doivent présenter des reflets vert métalliques brillants. La sous-couleur doit être aussi intense que possible. La couleur doit être homogène, sans trace de couleur différente.

KING DUN (Noir dilué)

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	noir dilué, bronze sur toute la surface du plumage ; la sous-couleur doit être aussi intense que possible. La couleur doit être homogène, sans trace de couleur différente.

KING BRUN.

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	perlés
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	une riche couleur chocolat sur toute la surface du plumage ; la sous-couleur doit être aussi intense que possible. La couleur doit être homogène, sans trace de couleur différente.

S - Description des KINGS BARRÉS :

KING BRUN BARRÉ.

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	perlés
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	argenté clair. Le cou est d'une nuance plus foncée avec un reflet métallique brillant et verdâtre. Les ailes portent deux barres nettes décrivant un "V" incurvé à travers les plumes de couverture de l'aile. Les barres sont chocolat foncé ; elles s'écartent de 2,5 cm environ du bas des couvertures de l'aile et se rejoignent presque en se rapprochant du sommet de l'aile. Une barre foncée semblable de 2 cm de largeur environ se trouve à l'extrémité de la queue. On préfère que le croupion soit argenté mais le croupion blanc est admis.

KING BLEU.

Bec	:	noir
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	noirs
Couleur	:	riche nuance de bleu ciel uniforme. Le cou est d'une nuance plus foncée avec un reflet brillant et verdâtre. Les ailes portent deux barres bien nettes décrivant un "V" incurvé à travers les plumes de couverture de l'aile. Les barres doivent être noires ; elles s'écartent de 2,5 cm environ au bas des couvertures de l'aile et se rejoignent presque en se rapprochant du sommet de l'aile. Une barre noire semblable de 2 cm de largeur environ se trouve à l'extrémité de la queue. On préfère que le croupion soit bleu, mais le croupion blanc est admis.

KING ARGENTÉ (Bleu dilué).

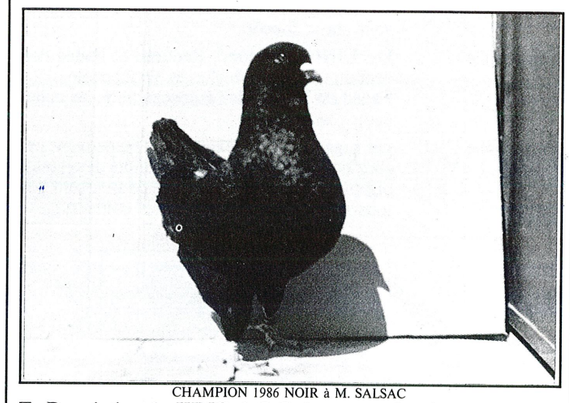
Bec	:	couleur corne
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	riche gris argenté, uni. Le cou présente une nuance de gris plus foncé avec un lustre verdâtre, métallique et brillant. Les ailes portent deux barres bien nettes, décrivant un "V" incurvé à travers les plumes de couverture. Les barres doivent être dun foncé ; elles s'écartent de 2,5 cm environ au bas des couvertures de l'aile et se rejoignent presque en se rapprochant du sommet de l'aile. Une barre dun semblable de 2 cm de largeur environ se trouve à l'extrémité de la queue. On préfère que le croupion soit gris argenté mais le croupion blanc est admis.

KING ROUGE CENDRÉ BARRÉ.

Bec	:	noir
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Couleur	:	riche nuance de gris cendré. Le cou est rouge et présente un lustre métallique, verdâtre et brillant. Les ailes portent des barres bien nettes, décrivant un "V" incurvé à travers les plumes de couverture. Les barres doivent être marron rouge. Elles s'écartent de 2,5 cm environ au bas des couvertures de l'aile. Il n'y a pas de barre foncée à la queue. Des tâches noires ou brunes sont admises dans les rémiges et les rectrices. On préfère que le croupion soit gris cendré mais le croupion blanc est admis.

KING JAUNE CENDRÉ (Rouge cendré dilué).

Bec	:	couleur corne
Yeux	:	orange vif
Paupières	:	rouge betterave
Ongles	:	couleur corne
Couleur	:	riche nuance de gris clair, uniforme. Le cou est jaune et présente un lustre métallique, verdâtre et brillant. Les ailes portent deux barres bien nettes, décrivant un "V" incurvé à travers les plumes de couverture. Les barres doivent être jaunes. Elles s'écartent de 2,5 cm environ au bas des couvertures de l'aile et se rejoignent presque en se rapprochant du sommet de l'aile. Il n'y a pas de barre foncée à la queue. Des tâches de couleur diluée sont admises dans les rémiges et les rectrices. On préfère que le croupion soit gris clair mais le croupion blanc est admis.



CHAMPION 1986 NOIR à M. SALSAC

T - Description du KING A.O.C. (autres couleurs)

1. N'importe quelle couleur ou quel dessin non reconnus par le standard de l'AMERICAN KING CLUB peuvent être représentés comme A.O.C.
2. N'importe quelle faute par rapport à ce standard sera pénalisée proportionnellement à sa gravité.

U - Couleurs rares :

Réduit, Almond, Faded, Indigo, Bleu Andalou, avec dessin ou non, barré ou non, ne figurent pas dans la liste officielle des couleurs. Tous ces sujets doivent être exempts de blanc répandu de manière anarchique dans le plumage.

D'autres couleurs et dessins sont admis ; ils ne sont pas limités aux suivants : opal récessif, bleu poudré, milky, manteau blanc, blanc à manteau coloré, pâle, toy stencil, bronze, etc... C'est aux organisateurs des expositions de déterminer s'ils sont admissibles ou non.

V - Classe des écaillés :

Elle inclut les écaillés clairs, les foncés et ceux dont le bouclier est entièrement coloré (appelés "velours"). Quel que soit le type d'écailles, le dessin doit être réparti régulièrement sur tout le bouclier. La poitrine et la culotte peuvent être écaillées ou non. Les écaillés argentés peuvent avoir un lustre doré sur la poitrine, mais le lustre vert est préféré. Les barres de la queue et les tâches sont identiques à celles des classes de sujets barrés correspondantes. Le croupion coloré est préféré au croupion blanc mais celui-ci est accepté. Des plumes blanches ou de n'importe quelle autre couleur indésirable sur le reste du corps font classer les sujets avec les A.O.C. C'est aux organisateurs des expositions de déterminer s'ils sont admissibles ou non.

Remarques de Madame J. FRANCQUEVILLE sur les modifications de ce nouveau standard :

— Paragraphe A : Le poids a été unifié, ce qui pénalise les jeunes sujets ; il est vrai qu'ils ne tiennent pas toujours promesse. Pour rattraper les 8 points attribués au poids, on a réduit ceux de la tête, de la poitrine, du corps et du sternum.

— Paragraphe M : Précision au sujet de l'élévation de la queue, précision que nous avions signalée dans l'un des premiers bulletins.

— Paragraphe N : L'écartement entre les jambes est égal à la distance entre le bréchet et le sol.

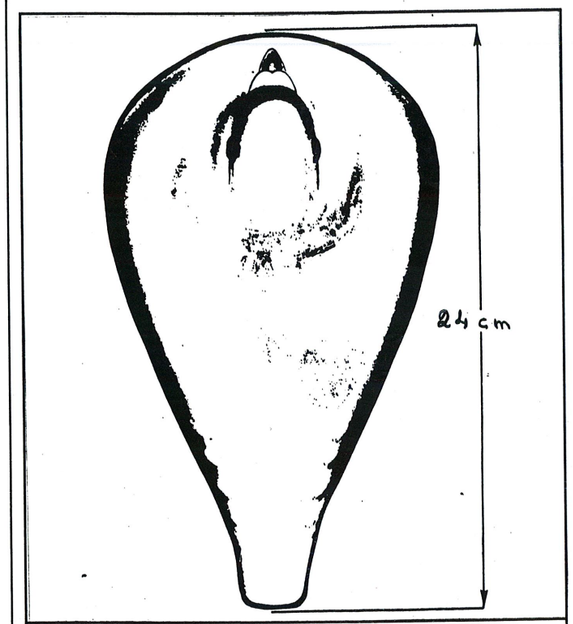
— Paragraphe P : Absurde la place du texte sur l'aspect, la présentation et la tenue qui n'ont rien à voir avec le plumage.

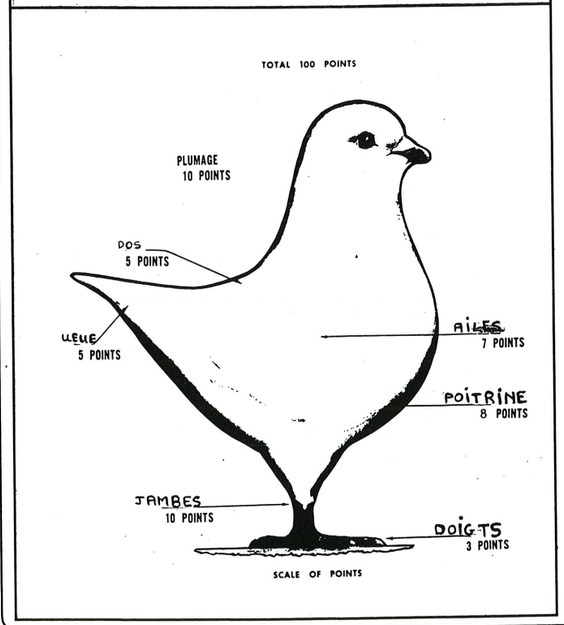
— Paragraphe S : KING BRUN BARRÉ : le terme "brun barré" a été remplacé par le terme "argenté" ce qui

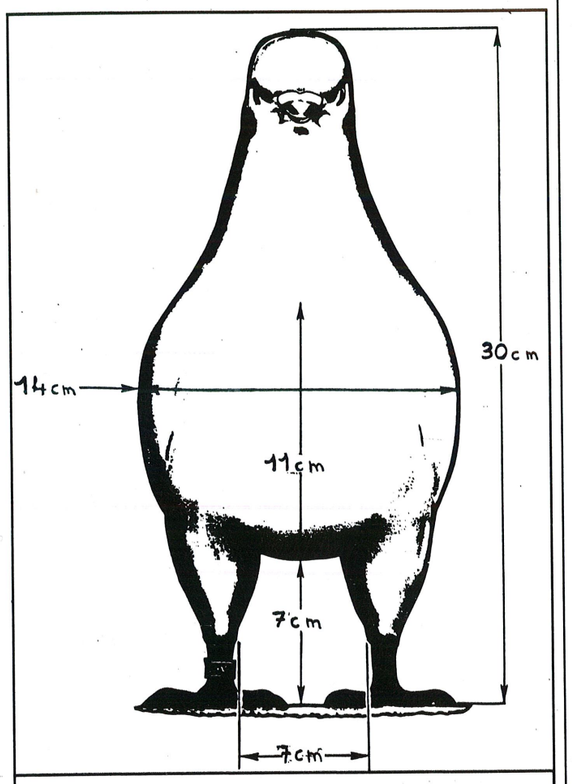
est une hérésie à l'heure actuelle.
• KING BLEU : le terme barré a été supprimé, précision utile.
• KING ROUGE CENDRÉ BARRÉ : le bec est noir dans le nouveau standard ; il est souvent corne foncée.

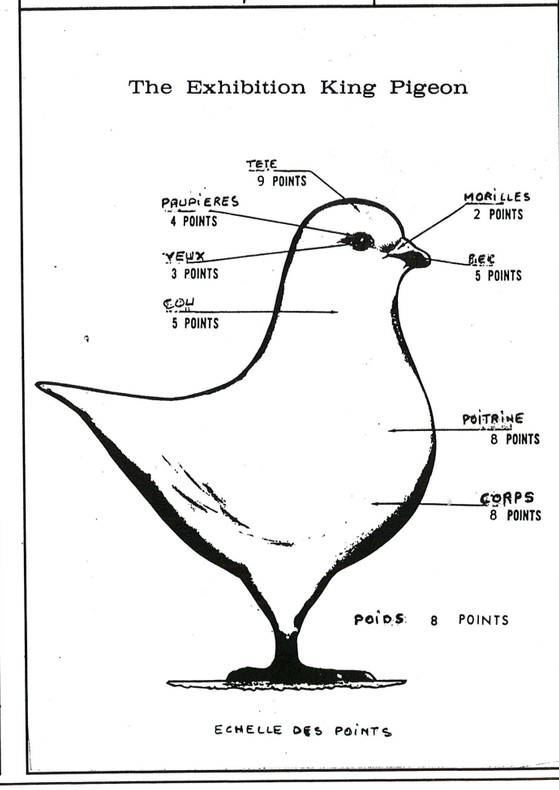
Paragraphe U : Les KINGS, Almond, Reduced et **Faded** doivent être exempts de plumes blanches alors que Faded est le gène de l'autosexabilité, les mâles étant blancs ?

Paragraphe U et V : Les organisateurs d'expositions ne peuvent pas chez nous déterminer l'admissibilité de certains pigeons étant donné qu'ils ne connaissent pas tous les standards et toutes les couleurs.











HUPPÉ PICARD - P.H. A PHALEMPIN - Propriétaire : M. DELPORT - Photo WILCZINSKY

LE HUPPÉ PICARD

Le HUPPÉ PICARD est reconnu, le standard est celui de l'ouvrage de Robert FONTAINE *(Les races de Pigeons et leur élevage de 1922)* avec la différence de l'appellation (anciennement "Mondain Picard") et la variété jaune qui est rajoutée à la rouge initiale. Cette race a été recréée par Monsieur Daniel Delporte de HEN (59).

STANDARD : HUPPÉ PICARD
Originaire du département de la Somme, il est de taille moyenne, et, à part la huppe, il a beaucoup de ressemblance avec le Carneau.

Forme : pigeon moyen, genre Carneau.

Taille : un peu plus élancé que le Carneau. Longueur 40 cm. environ.

Poids : 500 à 550 gr. pour les mâles et 450 à 500 gr. pour les femelles.

Bec : plutôt grêle, long de 3 cm., blanc ; morilles blanches, unies, disposées longitudinalement. Le bec est demandé blanc rosé pur, mais on tolère un léger coup de crayon.

Tête : assez fine et allongée, convexe vue de profil, de largeur moyenne, le crâne forme une courbe régulière.

Huppe : en pointe, assez épaisse et plantée haut.

Yeux : iris jaune orangé, tour de l'œil jaunâtre, mince et uni.

Cou : moyen, plutôt court.

Poitrine : assez large, profonde, bréchet droit.

Dos : large et plat.

Queue : moyenne, bien compacte, dans le prolongement du dos.

Jambes : assez écartées l'une de l'autre, de 16 cm. de longueur, cuisses assez fortes.

Tarses, doigts et ongles : tarses forts, nus, de couleur rouge carmin, doigts bien écartés et assez forts, ongles blanc rosé.

Couleur : rouge ou jaune, aucune plume blanche et sans aucun reflet bleu. Le plumage est abondant et serré. La couleur doit être uniforme sur tout le corps.

Qualités à rechercher : bon ensemble, belle couleur, bonne huppe, bec blanc.

Défauts : plumes blanches, plumes bleutées, couleur plombée, couleur trop claire, bec trop foncé, huppe défectueuse. On peut y rajouter tout défaut de forme : trop svelte ou étroit, trop long.

Bague : 9 mm.

TRIBUNE LIBRE

A PROPOS DES CLUBS COLOMBICOLES

par Christian RAOUST, Juge S.C.A.F.

Les clubs de races pures ont joué et continuent à jouer un rôle déterminant pour la défense et la vulgarisation des races qu'ils soutendent. Facilitant les contacts et les échanges entre éleveurs, encourageant une saine émulation au travers des divers championnats, vecteurs d'une réflexion et moteur de la sélection, leur présence est nécessaire voire indispensable dans une structure avicole nationale et internationale.

Leur fonctionnement, en tant qu'association autonome est spécifique à chacun d'eux. Répondant à une volonté commune des membres qui le compose, le club a un mode de fonctionnement propre, une structure propre, une existence juridique et morale propre.

La plupart des clubs ont fait la preuve de leur efficacité et de propension à développer la race qui leur est chère. C'est un plus indiscutable qu'ils apportent au mouvement avicole, une réflexion spécifique, une pierre très importante à la construction d'un édifice.

A côté de cela, et au même titre qu'une personne physique ils ont des droits et des devoirs. Quels sont ces derniers, sont-ils vraiment contraignants ou ne doit-on les considérer que comme de simples barrières de protection.

Leur impact sur les standards de races. Le Club est composé de spécialistes, d'éleveurs chevronnés qui ont une solide expérience de leurs races. En conséquence, ils sont les plus à même de fournir après réflexion toutes propositions relatives à leur secteur. Les dernières seront étudiées par la Commission des Standards de la S.C.A.F. qui alors statuera.

Le choix des juges. Appartenant à un édifice national, ils doivent confier l'appréciation de leurs animaux aux juges officiels de la S.C.A.F. Liberté leur est toutefois laissée de spécialiser ou d'accréditer certains d'entre eux.

L'affiliation à la structure nationale. Coordination des associations avicoles ayant une vocation similaire, activités associatives communes telles la distribution des bagues, réflexions d'ordre administratif telles l'organisation de championnats, la publication et l'envoi de revues, en règle générale la gestion des clubs en tant que personnes morales, cela relève de la C.N.A.F. En ce sens, les Clubs de races pures en tant que personnes morales doivent s'affilier à la Confédération Nationale de l'Aviculture Française.

Et la Société Nationale de Colombiculture ? C'est la grande sœur. Regroupant essentiellement des personnes physiques, elle a pour but en parallèle avec les Clubs de races pures de promouvoir toutes les races de pigeons, de favoriser leur élevage, de guider leur sélection. En fait la S.N.C. a sous son aile protectrice tous les amateurs de pigeons et represente le fer de lance de la Colombiculture Française.

CHIMIOTHÉRAPIE OU PHYTOTHÉRAPIE

par Jean LEINOT

Tout éleveur connaît un jour ou l'autre des problèmes de santé pour ses animaux. Comment réagir lorsque l'on constate une anomalie sanitaire dans son élevage. Il conviendra en premier lieu de rechercher les causes et de définir si l'on se trouve en présence de maladies infectieuses, virales ou microbiennes, parasitaires internes ou externes. Ne pas hésiter à faire appel à des gens compétents : vétérinaires, laboratoires, éleveurs ayant une grande expérience. Le diagnostic établi, deux possibilités s'offrent alors : la CHIMIOTHÉRAPIE, méthode thérapeutique, établie sur la propriété que possèdent certaines substances chimiques, de s'attaquer à des éléments nuisibles, microbes, sans nuire aux cellules de l'organisme. LA PHYTOTHÉRAPIE, médecine classique, à base de plantes. Les vétérinaires considèrent la Phytothérapie comme une arme complémentaire, peu agressive, ils préfèrent la plupart du temps, avoir recours à la Chimiothérapie qu'ils considèrent comme la seule active. La Phytothérapie moderne, présente de nos jours, des formes plus pratiques et mieux adaptées : gélules, comprimés, gouttes, liquides. Toutefois étant une médecine classique, l'automédication même pour des animaux est à proscrire. Il faut consulter un vétérinaire, seul habilité à prescrire un traitement. La Phytothérapie peut très bien convenir pour tous traitements préventifs, il ne faut pas oublier que des plantes comme le clou de girofle ou la cannelle, ont des actions antibiotiques, et que dans les bourgeons de certaines plantes, existent des extraits embryonnaires régénérateurs. Alors pourquoi pas une grande enquête lancée par la S.N.C. ?... Cette idée a déjà été abordée au niveau de certains clubs, mais pour toucher le plus grand nombre d'éleveurs et donner des résultats probants, il serait souhaitable que cette consultation se lance au niveau national. Il suffirait d'établir un imprimé, qui paraîtrait dans un numéro à venir, comportant des questions précises sur ce problème da santé animale. Alors peut être redécouvrerait-on quelques recettes de nos anciens, qui n'avaient pas à leur disposition tout l'arsenal moderne d'aujourd'hui, mais qui savaient si bien utiliser la pensée de Lavoisier *"Dans la nature, rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme"*. Une nature qui donnait une qualité à la vie qui hélàs, de nos jours fait de plus en plus partie du passé.

VENDRE... OUI, MAIS QUOI ET COMMENT ?...

par Claude SIMON, Juge S.C.A.F.

J'ai reçu, il y a quelques temps une lettre d'un éleveur étranger, membre de la Société Nationale de Colombiculture, qui a acheté des pigeons en France.

Cet éleveur a donc acheté chez un éleveur qu'il a eu la délicatesse de ne pas nommer plusieurs couples de pigeons d'une race courante, mais je dois dire dans des variétés assez difficiles et tout de même pas très courantes.

Ces couples ont été cédés pour un prix assez élevé, ce qui n'a pas été discuté par l'acheteur.

Pour le prix demandé l'acheteur pouvait espérer obtenir des sujets proches du 1er Prix, or il n'en fut rien.

L'acheteur peu satisfait décida donc de présenter quelques-uns de ces sujets à une exposition. Ceux-ci obtinrent des prix correspondant à des 3e Prix et des mentions, ce qui ne l'étonna guère.

Je comprends très bien que le vendeur ne pouvait guère donner des sujets de tout premier choix car ceux-ci dans ces variétés ne sont pas légion, mais il aurait dû préciser l'acheteur de la qualité exacte des sujets proposés et les préciser les éventuelles imperfections qu'ils pouvaient présenter ; l'acheteur, s'il avait néanmoins conclu l'affaire n'aurait pas été déçu, et tout le monde y aurait trouvé son compte.

Je ne m'étendrai pas plus sur cette affaire, mais je rappellerai l'article de notre ancien Président Paul Vilaine intitulé "PROBITÉ ÉLÉMENTAIRE" et qui avait paru dans notre ouvrage "La Colombiculture Française", ouvrage aujourd'hui épuisé.

Je pense qu'il est de circonstance de publier aujourd'hui cet article dans "Colombiculture".

PROBITÉ ÉLÉMENTAIRE

par Paul VILAINE

On peut considérer que la Colombiculture se divise en deux branches bien distinctes.

La première ne concerne que la production du pigeonneau de consommation.

La deuxième catégorie de colombiculteurs est constituée par l'ensemble des amateurs d'oiseaux de race pure qui s'efforcent par une sélection constante de conserver sinon d'améliorer, les caractéristiques de la race ou des races (moins il y en a, mieux cela vaut) qu'ils auront choisies.

Ces caractéristiques sont déterminées d'une façon officielle et définitive par les standards de la Société Nationale de Colombiculture. Il suffit donc de s'en inspirer pour arriver, ce qui n'est pas toujours facile, loin de là, à la perfection et pouvoir présenter dans les grandes manifestations internationales des sujets susceptibles d'obtenir des récompenses.

Je ne reviendrai pas sur la satisfaction légitime de l'amateur à la lecture d'un palmarès qui honore son élevage et qui est la juste récompense de ses efforts et de son travail de sélection ; mais je voudrais attirer l'attention de certains de ces éleveurs sur des faits qui risquent de discréditer la Colombiculture.

Avant tout, il convient de faire un peu de psychologie.

Le colombiculteur est un monsieur ou une dame qui possède de beaux pigeons, mais qui se trouve dans l'obligation d'en céder pour pallier aux frais de son élevage. Nous connaissons tous les factures du grainetier. Nous savons aussi ce que coûtent les expéditions, les emballages, etc. Il est donc tout à fait normal que ces dépenses soient compensées par la vente des sujets en excédent. Jusqu'ici, tout va bien.

Mais où cela ne va plus, c'est quand, sur la foi d'une annonce argumentée de nombreuses récompenses dans les expositions, un acquéreur reçoit, en contrepartie d'une somme remarquable, des pigeons présentant des défauts majeurs inexcusables.

En l'occurence, il peut se présenter deux cas :

Ou bien l'expéditeur est lui-même de bonne foi ayant acquis certain jour des sujets primés qu'il n'a pas su sélectionner et, par suite de soins insuffisants, de nourriture non conforme, d'hygiène défaillante et, pour couronner le tout, de consanguinité à outrance, ont perdu définitivement les caractéristiques du standard.

Dans ce cas, dans l'esprit de cet éleveur, les produits qu'il propose sont évidemment issus de champignons ; mais où sont désormais ces champions dont la multiprogéniture est accablée de tares ?

Cependant, à la réception de ces oiseaux, l'acquéreur se cabre avec juste raison. Il a payé souvent au prix fort, des pigeons sans valeur, d'où échange de correspondance acidulée et mécontentement bilatéral, chacun s'estimant de bonne foi.

Dans cette éventualité, il est extrêmement difficile de rendre une saine justice. Il n'est possible que de donner ou plus exactement de répéter, le conseil aux amateurs débutants d'étudier d'abord sérieusement les standards officiels et de pratiquer dans leur élevage une sélection impitoyable. Je sais, par expérience, qu'il est parfois pénible de sacrifier un sujet particulièrement brillant, ayant énormément d'allure, mais présentant un défaut capital.

Et c'est sur ce défaut que ses regards doivent se porter d'abord. Au temps lointain de ma jeunesse, mon père, grand amateur de chevaux, m'avait enseigné cette méthode et quand je m'extasiais sur l'allure d'un animal, il lui arrivait de me dire : "Oui, mais il est bouleté".

Et après, je ne voyais plus que ce boulet déformé par un effort malencontreux ; le superbe cheval était taré.

Il en est de même pour tous les animaux et les pigeons ne sont pas exception à la règle.

Mais, pour ne pas nous éloigner du sujet, il faut revenir à cette malencontreuse histoire du monsieur qui s'imagine dupé alors que son correspondant est un très honnête homme. Leur bonne foi étant réciproque, il devrait être facile d'arriver à une conciliation et à la reprise pure et simple du sujet litigieux par le vendeur qui sans doute subirait un préjudice, mais acquerrait en contrepartie une science de cette race qu'il croyait si bien connaître.

Toute différente est la mentalité du monsieur qui, en toute connaissance de cause, a "enrossé" un correspondant dont il a sous-estimé les connaissances.

Dans ce cas, il n'existe aucun excuse car, bien souvent, ce sera sur la bonne foi d'un palmarès élogieux que l'on se sera adressé à lui.

Cette mentalité est hautement préjudiciable à la cause de la Colombiculture car elle laisse supposer un état d'esprit fâcheusement mercantile bien éloigné de la majorité des éleveurs.

Quelqu'un de plus autorisé que moi a dit un jour que là plus grande faute à commettre est de sous-estimer l'adversaire. Pourquoi vouloir prendre un correspondant pour un cornichon ? Pourquoi lui vendre des oiseaux présentant des défauts capitaux en lui annonçant des sujets d'élite ?

Ma vieille expérience colombicole m'a appris que dans l'élevage le mieux tenu et faisant l'objet d'une sélection rigoureuse, tous les produits, et s'il en faut, ne sont pas des P.H. en puissance. Mais si l'expéditeur prévient en toute franchise que, incidemment, les pigeons proposés, bien qu'issus d'une grande souche, présentent un défaut, œil taché, couteau blanc ou coloré selon la race, coquille versée, ongle blanc quand il doit être noir ou l'inverse, etc., etc. et que, en raison de cet incident, il consent un prix raisonnable car ces défauts ne se reproduiront pas fatalement, alors ce sera un honnête homme et l'acheteur ainsi prévenu n'éprouvera aucune surprise.

N'oublions pas que de semblables sujets peuvent et même doivent donner des rejetons parfaitement standardisés si leur origine est excellente. De très nombreux exemples m'en ont maintes fois fourni la preuve.

Malheureusement, cette âpreté au gain et cette tendance à supposer l'incompétence d'autrui sont des défauts difficilement guérissables. Et c'est infiniment attristant.

La solution serait de pouvoir prendre des sanctions, mais, là encore, on se heurte à une impossibilité car, juger du bien-fondé d'une réclamation, il faut constater la véracité du grief, et je ne vois pas bien la tâche d'un juge officiel, itinérant, omniscient et bénévole, allant à Brest, à Strasbourg ou à Marseille pour constater qu'un Gazzi a l'œil coulé, un Carneau le croupion plombé ou un Bouvreuil la huppe de travers.

Il faudrait instituer un label de qualité dont tout éleveur sérieux pourrait se targuer dans ses annonces ou à l'occasion de sa participation aux expositions. Ce serait pour lui la meilleure publicité. Mais ce label lui serait retiré après trois réclamations.

Je dis trois, car en contrepartie, il faut compter avec les "chinois" jamais satisfaits tant qu'ils n'ont pas reçu un mouton à cinq pattes.

Je ne me dissimule pas les difficultés de la réalisation de cette suggestion. Je pense cependant qu'elle vaut d'être étudiée.

Mais en attendant, je demande instamment à tous les colombiculteurs amateurs... et aux autres, de méditer ces quelques lignes et de s'en inspirer à l'occasion.

De la franchise, pas d'équivoque et l'observation des standards. Ces trois règles fondamentales devraient être affichées à la porte de chaque pigeonnier.

ÉLEVEURS OU EXPOSANTS

par J. GUILLOIS

Pour les éleveurs les expositions donnent l'occasion de présenter leurs animaux au public. C'est également un moyen de faire connaître les races, voire même de faire naître des passions.

Le but de ces présentations est de rassembler les animaux d'une même race, ou d'une même variété, appartenant bien souvent à des éleveurs différents, sinon il n'y a pas vraiment de compétition de les juger par rapport à un standard et de les comparer. Le résultat doit conduire à une récompense pour les meilleurs souvent bien méritée ; après des mois, voire des années de sélection.

Avant d'obtenir la récompense suprême c'est-à-dire un grand prix d'honneur ou d'Exposition, ou le meilleur sujet lors d'un championnat, beaucoup de temps risque de s'écouler.

Pendant cette période de recherches, de tâtonnements, des erreurs d'accouplements se faufilent. Ou les souches originelles ne correspondent pas au standard de la race, des tares héréditaires vont ressortir.

Les sujets peuvent être porteurs de maladies, et les conditions d'élevage ne sont pas toujours bien adaptées (nourriture, sanitaire), tout ceci peut nous conduire bien loin du but souhaité par l'éleveur.

Par contre, certaines personnes (je ne dirais pas "l'éleveur") arrivent de suite en haut du tableau. En effet, ils exposent sans scrupule des animaux achetés dans une précédente exposition et bien sûr en choisissant ceux qui ont acquis un bon classement.

D'autres vont acheter chez un éleveur, qui ignore peut-être la valeur de ses sujets ou encore, acheter des animaux en dehors des frontières, et tout ceci se retrouve dans les cages d'exposition.

On peut donc exposer une race avant même 'être éleveur et c'est bien dommage.

RÉSULTATS :

Plusieurs sujets arrivent en compétition pour l'attribution d'un grand Prix. Le vainqueur sera peut-être celui qui vient de changer de propriétaire et celui-ci heureux vantera ces résultats. Alors que l'éleveur consciencieux devra encore attendre le fruit de son travail.

Comment diminuer, voire stopper cette fraude ? Les règlements officiels traitant des expositions devraient stipuler l'obligation de ne présenter que les animaux nés chez l'éleveur. Ce qui n'est pas le cas actuellement, alors il est difficile de critiquer cette façon de faire, même quand on a la certitude qu'il y a faute.

Certains dirigeants d'expos ainsi que quelques clubs font la chasse en contrôlant les numéros de bagues des grands prix et en les faisant paraître dans le palmarès. Ceux-ci allant même jusqu'à ne pas remettre la récompense lorsque la fraude a pu être décelée. La vérification continue des bagues pour tous les grands prix serait très dissuasive, d'autant que les gens pratiquant ainsi sont généralement connus dans leur région.

L'éleveur voulant vraiment se rendre compte de la qualité du sujet acquis, a la possibilité d'exposer son animal sans porter préjudice aux autres exposants, il existe le N.C.P. "ne concours pas", c'est-à-dire demander le jugement du sujet en négligeant le côté récompense.

Je conclurai en souhaitant que chacun joue sportivement et en toute honnêteté.

TRIBUNE LIBRE

PÉRIPÉTIES COLOMBICOLES AU MOYEN-ORIENT

par **Horst DOLLÉ**



Immeuble de BEYROUTH frappé de balles. Dans la cour, en bas à gauche, les cases pour les pigeons.

Le 28 Mars 1984, je débarquais à Beyrouth au sein du 1er Contingent d'Observateurs Français *"Les Casques Blancs"*.

Avec deux autres camarades nous avons rapidement été mis en place dans un immeuble en ruines, le "Kenj Bulding" position stratégique au centre des affrontements entre les différentes milices du quartier Ouest de Tarjouné.

Du haut de nos 13 étages nous étions aux premières loges pour observer et profiter de leurs nombreuses et violentes explications de gravures.

Pendant les accalmies il était toujours surprenant de voir les quelques irréductibles s'activer à déblayer les gravas ou même à reconstruire.

Surprenante également, l'évolution au milieu des ruines de formations serrées de pigeons qui contrairement à ma première impression n'étaient pas des pigeons de "Minaret".

Quelques jours après notre arrivée je rencontrais par hasard le "petit Joseph" âgé de 8 ans, qui au contact de la force Multinationale avait appris notre langue. Il devint notre "chouchou".

Il habitait avec toute sa famille dans une cave à 30 mètres de notre poste et hasard aussi, son père possédait des "Hamamet" (pigeons).

A la première trêve, je franchis les barbelés et fis la connaissance de Sami ALAMÉ qui devint un excellent ami. Après la traditionnelle tasse de "ahoué" qui je peux vous l'assurer n'est pas un café de gamin et même très épais si on laisse pas reposer un peu, je découvris mes premiers pigeons Libanais. Tout au moins ce qu'il restait à ce pauvre Sami qui, au cours de ces incessants conflits, ne perdit malheureusement pas que des pigeons.

A propos de café, les discussions se passent toujours dans des hangars-cafés où l'on boit ce breuvage autour de tables basses. Les cages sont disposées autour et l'on y fait le troc, les échanges, les achats et ventes et cela se passe tous les mercredis.

Les pigeons étaient donc "stockés" dans une petite cave et dans des caisses empilées au coin d'une ruine. Je remarquais rapidement des Carriers, des "Magpies" et des Turbitéens. Quant aux autres ? inconnus au bataillon.

Les questions se bousculaient mais par "petit Joseph" interposé ce n'était pas évident ; de plus l'atmosphère se dégradant rapidement après le premier coup de feu, tout le monde rejoignit sa position de repli. Malgré cela le premier pas avait été fait. Par la suite, avec "petit Joseph" nous avons aménagé un itinéraire à l'abri des vues et des coups, me permettant des visites plus fréquentes.

Un jour Sami me fit comprendre qu'il emmènerait chez son cousin, propriétaire du vol de pigeons que j'observais régulièrement. Rapidement nous prîmes le risque de franchir cette nouvelle étape. Après avoir parcouru 50 mètres de découvert, palabré avec des miliciens Ammal qui n'en revenaient pas et gravi 7 étages, je rencontrais un ami précieux : Neji ALAMÉ qui parlait très bien le français. Malgré des progrès inattendus en Libanais j'étais quand même plus à l'aise. Là je pus admirer une panoplie encore plus complète de variétés orientales. Je décidais alors d'en ramener coûte que coûte, mais lesquelles ?

Grâce à une ligne téléphonique piratée je demandais conseil à M. SIMON ainsi qu'à mon camarade René WAAG, qui confirmera que les bruits de fonds n'étaient pas des claquements de portes. Pris au dépourvu ils ne purent m'aider, quand à mon camarade Jean-Louis FRINDEL, impossible de le contacter.

Le choix ne manquait vraiment pas entre des pigeons frisés à faces noires et queue noire, des barrés et des maillés blancs comme nos Lynx, des barrés et maillés rouge comme nos Schiettis et beaucoup d'autres inconnus non décrits dans "le pigeon cet inconnu".

Après bien des hésitations j'ai choisi le Beyrouth Moderne dont la variété noire ne possède absolument pas de tâches blanches sur le cou, ainsi que les Messagers de Bassorah. Races nettement les plus représentatives de Beyrouth. Les Carriers et les Magpies bien connus ne sont pas mal placés non plus.

Pour les Beyrouth j'ai suivi les conseils des éleveurs "dans le vent" et notamment du spécialiste Farouk ZAHREDDEM.

Le vrai Beyrouth comme décrit dans "le Pigeon cet Inconnu" n'est plus élevé que par quelques rares anciens. Il est nettement plus typé que le Moderne mais certainement pas plus "grotesque" que toutes les races, ne ressemblant pas à notre Voyageur. Quant à son aptitude physique, il m'a démontré qu'il n'avait rien à envier aux autres voiliers et qu'il offrait en prime le spectacle de ses plongeons.

Pendant les accalmies, Naji, guide serviable, prévenant et disponible, me trouvait toujours un pigeonnier à visiter. Visite souvent agrémentée d'une péripétie, notamment en allant chez Aziz ALAMÉ nous sommes tombés en panne à côté d'un rassemblement de Hazbollah ! Chez Ali SLEET, le pigeonnier venait d'être dévasté par un obus de mortier, une autre fois surpris par une brutale reprise des hostilités, j'ai dû me réfugier chez les miliciens Ammal qui me proposèrent de faire le coup de feu en leur compagnie et bien d'autres, mais presqûe toujours, je ramenais un ou deux pigeons que je logeais dans un appartement transformé en volière. Bientôt je pus admirer mes premiers jeunes dans les placards. A force de "Supradyne" ils devinrent magnifiques et totalement exempts de variole, maladie assez répandue chez nos amis Libanais qui n'administrent ni vitamines ni médicaments.

J'ai élevé dans ces conditions plus de 20 couples. Jusqu'à l'embarquement je n'étais pas sûr de pouvoir ramener mes protégés malgré un certificat vétérinaire établi en bonne et due forme. Vu le nombre de chevaux à Beyrouth je n'ai pas eu trop de difficultés pour trouver un vétérinaire compétent et coopératif.

Du côté de mes camarades j'ai subi aussi quelques railleries. Ils ne comprenaient pas que l'on puisse prendre autant de risques pour des volatiles mais à force ils s'y sont habitués.

Pour des raisons de sécurité nous ne connaissions pas la date exacte de notre départ. Enfin, le 17 Juillet nous avons embarqué dans un avion militaire sur l'aéroport de Beyrouth qui avait repris le trafic deux jours auparavant.

Sur l'aire d'embarquement tous les partants étaient rassemblés avec leurs paquetages et menus souvenirs et avec 4 cageots aménagés contenant mon précieux butin. Le Colonel, commandant le détachement des Observateurs m'a félicité pour ma persévérance et m'a commandé un couple de jeunes en souvenir.

Après quatre mois de vie intense et mouvementée nous étions heureux de quitter cette infernale "ligne verte". Tout de même il m'était penible de quitter mes amis Libanais qui malgré la tourmente et l'insécurité ont gardé un sens développé de l'hospitalité et m'ont permis de vivre des moments inoubliables. Je les en remercie infiniment. Malheureusement ils ne sont pas au bout de leurs peines et le dernier courrier reçu dépasse largement les informations.

Le "Rambo des Pigeonniers"
Capitaine Horst DOLLÉ

LE BEYROUTH
RÉACTUALISATION

Race ancienne appelée parfois "Voyageur de Beyrouth". Assez familier, mais un peu querelleur, de taille assez forte, remarquable par la forme de sa tête et par son marquage.

• **Aspect général :** pigeon fort, assez court, jambes de bonne longueur moyenne, tenue horizontale. Un Beyrouth n'est jamais trop fort du moment qu'il reste proportionné. Poids environ 600 gr.

• **Tête :** forte, assez allongée, le front large forme avec le bec une ligne continue, le dessus de la tête est un peu aplati.

• **Bec :** de longueur moyenne, fort, épais, couleur blanc rosé (coup de crayon toléré à la mandibule inférieure) il est plongeant et bien dans le prolongement du front. Morilles bien développées et lisses.

• **OEil :** orangé à rouge vif. Tour d'œil assez développé avec l'âge, de couleur rougeâtre.

• **Cou :** de longueur moyenne, épaissi par un fanon bien prononcé.

• **Poitrine :** large et bien développée, portée un peu relevée.

• **Dos :** large, de tenue horizontale ou très légèrement incliné.

• **Ailes :** moyennement longues et vigoureuses, bien serrées, reposant sur la queue.

• **Queue :** bien serrée, de longueur moyenne.

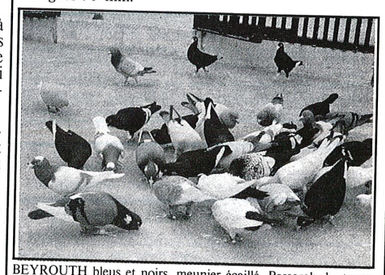
• **Pattes :** fortes, de longueur moyenne plutôt que courte, tarses et doigts nus, rouges carmin.

• **Variétés :** bleu barré noir - bleu écaillé clair ou foncé - meunier barré ou écaillé - noir.

• **Couleur et dessin :** couleurs pures, le noir lustré. Les parties blanches sont : une marque frontale, ou heurte, portant des morilles et formant sensiblement une poire longue de 1 à 2 cm. ; les tâches latérales sur le haut du cou, de forme ovale ou ronde de 1 à 2 cm. de diamètre. Elles doivent être identiques et à la même hauteur des 2 côtés. Le vol est composé de 7 à 10 rémiges blanches. Les noirs n'ont que la heurte frontale. On tolère un peu de blanc sur le croupion (coloré préféré) et à l'anus.

• **Défauts graves :** corps étroit et faible, tenue abattue à l'arrière, absence de fanon, bec long et fin, amndibule supérieure crayonnée, couleur mate ou rouillée, plumes blanches à la gorge ou à la nuque, vol insuffisant ou plus de 10 rémiges blanches. Trop de blanc dans les dessous. Trop bas sur pattes.

• **Bagues :** 9 mm.



BEYROUTH bleus et noirs, meunier écaillé, Bassorah dont une variété curieuse de Beyrouth : meunier avec tâche blanche sur la tête. Les noirs et bleus maillés sont les Diamantés de Damas, les barrés sont les Papillons de Damas.

UN PIGEON AVEC DEUX BARRES, OU L'HISTOIRE D'UN DÉTAIL...

par G. MONNOT, Juge Suisse

Depuis que je m'occupe d'animaux, et croyez-moi celà fait un bail, je suis sensible à toutes les petites choses qui peuvent me permettre d'avancer en élevage.

Chaque petite phrase, chaque idée émise et captée au vol peut avoir une importance, un jour ou l'autre. Je dis bien un jour ou l'autre, car même une information de première, peut, sur l'instant sembler anodine, voire susciter la méfiance. Mais le fait d'y avoir réfléchi, la range dans la mémoire et un jour, peut-être, son importance sera reconnue parce que les circonstances s'y prêteront.

Je dois bien reconnaître que l'ensemble de ce qui est dit et de ce qui est soi-disant fait en élevage n'a pas la même importance pour toutes les personnes qui pratiquent, car pour obtenir un succès durable, consécration du talent pur, chacun doit ajouter sa touche personnelle et celle-ci n'est pas dénuée d'importance puisque ce chacun-là est maître du jeu.

Mais, l'espace dans lequel le jeu se déroule est assez limité, ce qui fait qu'en chemin, on constate qu'une bonne partie des éleveurs se sont égarés. Ce n'est de prime abord pas grave que d'égarer, mais il ne faut pas se répéter trop souvent car à chaque fois le chemin est plus difficile à retrouver.

Le grand nœud de l'affaire réside, d'après-moi, dans la conception globale du produit à fabriquer. Si les standards et la littérature nous apportent généreusement toutes les données nécessaires à l'élaboration de notre rêve, c'est-à-dire, la production d'un animal reconnu idéal, ils ne peuvent créer en notre cerveau l'image qui représente ce produit idéal. Il faut cette image globale en tête sinon on considère les parties de l'animal l'une après l'autre et la vision globale ne nous apparaît pas.

Un effort doit être absolument fait en ce sens par des visites chez les meilleurs éleveurs ou dans les expositions, en contemplation devant le champion du jour ou du moment, afin d'en fixer l'image dans sa tête et de s'en imprégner. Celà ne se fait pas spontanément mais avec de la persévérence, tout éleveur qui aime une race peut y parvenir.

Tout pendant qu'il n'y sera pas parvenu, il tâtonnera dans la marche à suivre et principalement dans les accouplements. Et j'insiste car, d'après mes expériences, je pense que pratiquement tout se réalise dans cette importante phase au cours de laquelle on essaie de constituer le puzzle idéal à travers deux individus qui, en mélangeant leurs chromosomes sont chargés d'accomplir cette mission.

Pour obtenir le but visé aucun éleveur n'aura trop emmagasiné de données et aucun ne devra négliger son talent personnel. Ce dernier prenant toute son importance, car le reste des données reçues sera adapté sur sa vision personnelle, le contraire n'étant pas possible.

On demande aux juges d'être capables d'apprécier de grandes quantités de races et de variétés de pigeons et certains éleveurs ont mille peines à définir précisément la race qu'ils élèvent.

A l'inverse il arrive aussi qu'un éleveur se persuade que le modèle standard de la race se trouve chez lui et de ce fait il tend à influencer les autres éleveurs, sûr qu'il est, d'être sur le droit chemin. Ce modèle standard s'accompagne très souvent d'une leçon, considérée alors comme peu importante dans la race en question, mais elle implique un jour ou l'autre un retour en arrière assez douloureux.

La conception globale d'un animal n'a malheureusement pas absolument les mêmes données, pour chaque éleveur ou pour chaque juge, le caractère propre de chacun peut intervenir. Alors, la formation et l'information joueront également ici un rôle quant aux soins apportés à la finition du produit. Même si notre standard indique clairement l'ordre des priorités, de chaque "partie" du pigeon lors de son appréciation, le goût personnel de chacun peut engendrer de petites différences, mais qui reflètent tout simplement la personnalité.

Beaucoup plus grave est à mon sens, la mise à l'écart d'un caractère sous les prétextes les plus divers, mais courammment sous le prétexte que "ça n'a pas d'importance". Les éleveurs s'étant aperçu rapidement que, lors des jugements, il n'est pas fait cas de l'un de leur critère, auront tôt fait de n'y plus prendre garde en mettant l'accent sur un autre critère reconnu important, comme si les deux étaient incompatibles.

Arrivé à ce stade, force est de constater que cette sélection tolérante a fini par égarer un caractère, qui ne se retrouvera plus au bout de plusieurs générations. La conception globale de l'individu nous oblige à être réalistes et admettre que nous travaillons dès lors sur des pigeons atrophiés.

De part la formation très rigoureuse que certaines personnes ont reçue, il leur est très difficile, voir impossible de concevoir cette forme de tolérance d'autant plus que, lorsqu'il s'agit de barres des pigeons par exemple, c'est l'aspect artistique, la peinture, la fresque, la finition qui sont négligés.

De plus, force est de constater que toutes les carences de couleurs ne sont pas appréciées de manière égale. Je n'ai jamais vu de rouges Grand Prix avec la couleur plombée, ni de jaune, et je suis d'accord avec cette appréciation. On sanctionne toujours un meunier dont une 3e barre est assez apparente alors que certains juges et certains grands éleveurs n'attachent qu'une importance tout à fait secondaire à la présence de deux barres dans certaines races.

Il est bien clair que si dans certaines races la porte a été grande ouverte à la facilité, les éleveurs auront tôt fait de s'en apercevoir et ils passeront automatiquement à côté de la réalisation d'un sujet de pointe qui ne suscitera que de l'admiration et ce, sans restriction.

Quelle gloire peut-on bien pouvoir tirer d'accumuler de petits succès, qui engendrent toujours une remarque, voire une critique, car quoi qu'on en dise l'œil des concurrents se posera toujours sur la partie incomplète du pigeon en question.

C'est l'aboutissement d'une tolérance de très longue date qui conduit sur ces chemins aux conséquences souvent irréversibles pour tout un élevage dans lequel à la longue, le caractère en question va disparaître.

La tolérance est nécessaire en élevage, mais son analyse mériterait à elle seule un long article qui n'a pas sa place ici.

Dans ma conception globale d'un pigeon (ou d'une vache, c'est pareil) l'animal est considéré du bout du bec au bout de la queue, et toute lacune provoque un "mais", qui sous-entend une restriction.

Pourtant le champion complet, sans bavure, sans restriction, sans discussion existe bel et bien, c'est donc la preuve que l'on peut le réaliser. Mais pour l'obtenir il ne faut faire aucun compromis.

Quelle joie pour l'éleveur qui, en plus de l'important, a su soigner le détail, le fignoler comme par défi ou par logique, par amour et par espect. Quel succès !

Dans certains pays un pigeon barré qui ne porte pas les deux barres n'obtiendra jamais un Prix d'Honneur. Ce raisonnement semble implacable, et je suis persuadé l'avoir un jour contesté, mais à la suite de quelques années d'expérience je dois bien avouer que cette manière est la seule valable, car elle pousse les éleveurs à sélectionner tous les aspects du pigeon et ainsi à ne pas considérer certains caractères, la 2e barre par exemple, comme un détail, dont on peut se passer.

Eleveurs et juges sortiront grandis des situations dans lesquelles ils auront placé la barre assez haut.

ADIEU A ROBERT MAURY...

Il s'est bien battu, Robert... Comme d'habitude, comme pour faire monter son pigeon au G.P.H. C'était un battant, un gagneur. C'était son caractère. Hélas, il est des batailles perdues d'avance, celle-là l'était. Il le savait depuis longtemps, mais il l'a livrée malgré tout jusqu'au bout, avec acharnement. Cette horrible chose, cette pieuvre tapie en lui, et dont on coupait périodiquement les tentacules, a fini par avoir raison de son entêtement à vivre !

Au jugement de LIMOGES, où je l'ai vu pour la dernière fois, il me disais tristement *"Tu verras, je te parie que je passe le nouvel an".* **Son dernier pari, son dernier défi !... Je n'osais plus lui téléphoner, ni lui écrire... Que lui dire ? Un jour du début Janvier, un coup de téléphone. C'était lui. Dans un moment de lucidité il m'offrait ses vœux et me rappelant son pari, il me dit** *"Tu vois, je suis moribond, mais j'ai tout de même passé le nouvel an".*

Un de nos meilleurs juges "Pigeons" s'en va. Comme il se plaisait à le dire lui-même avec son accent du midi, il avait la "vista", il avait l'œil. D'emblée, il savait trouver le meilleur, ou voir le défaut qui avait échappé à tout le monde. Ayant élevé la plupart des races courantes, et les ayant exposées avec succès, il avait acquis des connaissances qui lui permettaient une exceptionnelle polyvalence.

L'aviculture fut pour lui la partie importante de sa vie. D'abord comme éleveur, il obtint la plupart des récompenses qu'un exposant puisse rêver. Plusieurs prix du Président de la République, dont un à PARIS. Puis comme juge. Il ne pouvait être qu'un bon juge et il le fût. De LILLE à MARSEILLE, de BORDEAUX à STRASBOURG, on l'invitait. Il inspirait la sympathie et on se souviendra longtemps de la qualité de ses jugements.

Sa façon de recevoir ses amis dans sa maison de NARBONNE, c'était "quelque chose". Rien, absolument rien n'était trop bien pour l'Ami qui était là. Ceux, et ils sont nombreux, qui ont eu le plaisir d'y être reçus, vous diront le souvenir qu'ils en gardent ?

C'est là, chez lui, que j'ai réellement fait sa connaissance. Sa volubilité de Méditerranéen et son enjouement avaient réussi à faire fondre ma réserve d'homme du Centre, et c'est un peu un Frère que je perds, un Frère que j'avais à NARBONNE !

A ANNY, sa femme, tant éprouvée, et à toute sa famille, j'adresse mes condoléances émues.

Adieu, Robert !

Jean-Louis MICHEL, Juge S.C.A.F.

Notre ami Robert MAURY est décédé des suites d'une longue et cruelle maladie. Nous le savions très malade mais sa mort nous a surpris à tous.

Ses obsèques ont eu lieu le samedi 21 Février 1987 dans sa ville de Narbonne en présence d'une assistance nombreuse et émue.

Etaient venus l'accompagner dans son dernier voyage :
— M. RAYNAUD, représentant le Groupement Avicole Provence-Languedoc.
— M. MICHAUD, représentant l'Entente Avicole de l'Hérault.
— M. RIBES, représentant le Club Ornithologique Catalan.
— M. ROUGER, représentant l'U.S.A.S.O. et la Société Avicole de l'Aude.
— M. JONQUIERES, représentant l'Amicale des Juges et la Société des Aviculteurs du Midi.

Nous garderons de toi, Robert, le souvenir d'un homme affable, d'un éleveur passionné, d'un juge intègre toujours prêt à rendre service. Ton avis et tes conseils étaient toujours précieux.

Que Madame Maury qui a souvent accompagné son mari pendant ses jugements et qui l'a soutenu dans sa lutte contre la cruelle maladie soit assurée de toute notre sympathie.

Robert Maury était titulaire de la Croix de Chevalier du Mérite Agricole et du Coq d'Or de la C.N.A.F.

Adieu, Robert.

JONQUIERES Georges,
Juge Officiel S.C.A.F.,
Président de l'Amicale des Juges

UN CLUB FRANÇAIS DES BOULANTS NAINS

PREMIER RASSEMBLEMENT NATIONAL DES BOULANTS NAINS

C'est à l'exposition internationale d'aviculture de Mulhouse qu'un certain nombre d'éleveurs nous ont permis, à nous, colombiculteurs et à de nombreux visiteurs, d'admirer trois races de boulants qui sont originales par leur forme, mais aussi par leur taille.

En effet, des Boulants BRUNNER, PIGMY, et d'AMSTERDAM, regroupés dans le premier rassemblement des éleveurs de Boulants Nains, furent soumis à l'appréciation de deux juges, MM. BAUDOIN et WELCHSELGAERTNER.

99 BOULANT BRUNNER, 15 BOULANT PIGMY, 17 BOULANT D'AMSTERDAM étaient présentés, soit au total 131 sujets.

Les BRUNNER, en blanc, bleu barré, noir, jaune, meunier, rouge, tigré, étaient les plus nombreux ; les blancs se taillent la part du lion avec 55 cages. C'est dans cette variété que l'on a pu voir les meilleurs BRUNNER (9 P.H.). Les noirs suivaient avec 31 représentants ; la qualité est un peu inférieure à celle des blancs (2 P.H.). Quant aux autres variétés, un gros travail reste à faire. Les couleurs autres que le blanc et le noir sont quasiment introuvables dans nos expositions et très peu d'éleveurs en détiennent. On ne peut que les encourager à élever des variétés rares afin de nous montrer bientôt de belles bêtes qui pourront rivaliser avec les blancs et les noirs.

Quatre éleveurs exposaient 15 PIGMY, dont 14 blancs et un seul sujet de couleur, en meunier. Il est dommage que cette race n'ait pas plus de défenseurs en France. Les rares représentants que nous rencontrons dans nos expositions sont tous blancs ; la raison en est simple les autres variétés sont un vrai casse-tête en ce qui concerne la couleur : croissant, rémiges et épaulettes doivent être blancs, et de plus queue blanche pour les rouges et les jaunes. Il n'en faut pas plus pour décourager bon nombre d'éleveurs dont certains, trop peu, se rabattent sur le blanc ; il y a déjà beaucoup de travail avec la forme sans se préoccuper de la couleur. Mais ne désespérons pas ; bientôt aurons-nous peut-être le plaisir d'admirer de beaux PIGMY de couleur.

Quant aux HOELLKROPPER, 17 sujets étaient présents, en blanc, bleu barré, et noir. La qualité est égale pour les trois variétés, et l'ensemble assez homogène. Mais comme pour les deux précédentes races, trop peu d'éleveurs en élèvent. Pourtant il semblerait assez aisé de s'en procurer en Allemagne dans des variétés originales telles que le jaune, rouge, avec bavette et épaulette.

Ce premier rassemblement fut donc une réussite et les résultats sont encourageants. C'est pourquoi, le souhait de certains éleveurs de s'organiser en club spécialisé a pu se concrétiser ; ainsi a pris naissance le Club Français des Boulants Nains, dont la première réunion a eu lieu dans une salle annexe de l'exposition de Mulhouse.

PREMIÈRE RÉUNION, LE 9 NOVEMBRE 86 DANS LA SALLE ANNEXE DE L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE MULHOUSE, à 14 h. 30

Etaient présents :

M. BEAUDOIN	Roger
M. BENOIN	Philippe
M. CAU	Gilbert
M. DA CUNHA	Luis
M. FETTER	Alain
M. FINOT	Jacques
M. HAFFNER	Raymond
M. HUDRY	Philippe
M. KLEIN	Christian
M. LITZLER	André
M. RAOUST	Christian
M. ROCHDI	Mustapha
M. TERVER	Raymond

Etaient excusés :

M. CALLOT	Claude
M. FAVIER	Bernard
M. GAUTHEY	Pierre
M. GEORGES	Michel
M. JAUNEAU	Richard
M. WILCZINSKI	Bernard
M. WUNENBURGER	René

C'est à Monsieur RAOUST que revient l'honneur d'ouvrir la séance. Il se réjouit de l'assistance nombreuse pour cette première réunion et souhaite la bienvenue à tous.

Monsieur RAOUST fait un très large exposé sur les fonctions des clubs spécialisés en France, explique et démontre leur importance. En présentant notre projet de création du club, il énonce ses objectifs à court et moyen termes, pour lui assurer et garantir sa vitalité nécessaire.

Monsieur RAOUST soumet ensuite à toutes les personnes présentes les statuts qu'il a rédigés. Un point est discuté : le problème des bagues (article IV - Alinéa 2) - Décernation des prix et récompenses dans les expositions aux meilleurs sujets bagués avec les bagues *distribuées par le C.F.B.N.*"

Monsieur CAU propose de n'infliger à aucun éleveur ce genre de "contraintes", les conditions d'achat, d'approvisionnement et de distribution des bagues n'étant pas les mêmes pour les éleveurs appartenant tous à différentes sociétés.

Il résulte de ce débat que le club n'obligera pas ses membres à acheter les bagues à notre association. Chacun est libre de commander ou non ses bagues au club. Cependant l'éleveur achetant ses bagues à un autre organisme devra déclarer sa série de numéros au secrétaire, ceci dans un but de légitimité quant aux récompenses et titres obtenus dans les championnats régionaux et nationaux.

Cette légère modification enterrinée, les statuts sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DU BUREAU.

Monsieur RAOUST propose à l'assemblée que la présidence du club soit confiée à M. KLEIN Christian. Aucune autre candidature n'étant enregistrée, M. KLEIN accepte, et est élu président du C.F.B.N. à l'unanimité.

Monsieur KLEIN prend la parole en remerciant tout d'abord l'assemblée pour la confiance qu'elle lui a témoignée par ce vote.

Il remercie ensuite :

— Tous les éleveurs exposants venus de près ou de loin qui ont participé à ce premier rassemblement.

— Le comité d'exposition de Mulhouse pour son accueil et sa collaboration.

— Les deux juges MM. BEAUDOIN et WECHSELGAERTNER qui ont eu bien du mérite à départager les meilleurs sujets et notamment M. BEAUDOIN qui a tenu à être présent à cette réunion.

Il rend hommage ensuite à M. RAOUST pour le travail de préparation des statuts qu'il a effectué, mais en rappelant surtout que c'est suivant l'idée et l'insistance de ce dernier qu'un nouveau club rassemblant les BOULANT D'AMSTERDAM, les BOULANT BRUNNER et BOULANT PIGMY, vient de naître.

Ont été élus ensuite :

1er Vice-Président	M. C. RAOUST
2e Vice-Président	M. G. CAU
Secrétaire Général	M. P. HUDRY
Trésorier Général	M. A. LITZLER
Secrétaire adjoint	M. C. CALLOT
Trésorier adjoint	M. P. BENOIN
Au Conseil d'Administration	M. B. WILCZYNSKI
	M. R. HAFFNER
	M. R. JAUNEAU
	M. J. FINOT
	M. M. ROCHDI

Le Président félicite et remercie ensuite toutes les personnes qui ont accepté une responsabilité au sein du Club.

M. KLEIN fait part à l'assemblée de toutes les démarches et initiatives qu'il a dû entreprendre pour mettre sur pied ce 1er Rassemblement de Boulants Nains.

A ce sujet, il rappelle :

— Que pendant les mois de Juin-Juillet et Août, près de 70 lettres d'information ont été expédiées aux éleveurs de nos trois races, et ceci suivant un recensement qui a été effectué en collaboration avec MM. RAOUST, JAUNEAU, GEORGES et Jean-Louis FRINDEL, tout en étant conscient que certains éleveurs étaient oubliés.

— Que le N° 44 du Bulletin Bimestriel de la S.N.C. *"LE SPÉCIAL PETITS BOULANTS"* était consacré essentiellement à nos trois races avec pour but de servir de tremplin à notre 1er Rassemblement.

Ont contribué à la rédaction des articles, MM. CAU pour les BOULANTS PIGMY et J.-L. FRINDEL pour les BOULANTS D'AMSTERDAM.

Avant de donner la lecture du Palmarès de ce 1er Rassemblement, le Président établit le bilan chiffré de la participation :

— 19 éleveurs exposants ont participé à ce 1er Rassemblement.

— Sont présentés : 17 BOULANT D'AMSTERDAM
15 BOULANT PIGMY
99 BOULANT BRUNNER

— Soit un total de 131 SUJETS.

Suivant l'avis de M. KLEIN les résultats sont encourageants même si certains éleveurs qui avaient annoncé leur participation ont peut être connu des empêchements de dernière heure, ce qui aurait porté le total des engagements aux environs de 200 sujets.

M. KLEIN demande à l'assemblée de déterminer le montant de la cotisation annuelle : celle-ci est fixée à 60 F. minimum, à régler au trésorier, M. LITZLER.

M. RAOUST demande à l'assemblée de nommer les délégués régionaux. Il propose à ce sujet que soit retenu le découpage des régions avicoles établi par la C.N.A.F.

Liste des délégués régionaux :

• Région Nord/Pas-de-Calais	M. WILCZYNSKI
• Région Bretagne/Pays de Loire	M. CALLOT C.
• Région Centre-Ouest	M. JAUNEAU R.
• Région Sud-Est	M. GEORGES M.
• Région Rhône-Alpes	M. FAVIER B.
• Région Bas-Rhin	M. FETTER A.
• Région Haut-Rhin	M. HAFFNER R.
• Région Lorraine	M. KLEIN C.
• Région Ile-de-France	M. FINOT J.

Le Président demande à chaque délégué régional de programmer au plus vite les lieux et dates de leurs championnats respectifs.

Règlementation des championnats régionaux et nationaux.

M. KLEIN explique à l'assemblée les raisons pour lesquelles l'Internationale de Mulhouse a été retenue pour accueillir ce 1er Rassemblement.

Après un long débat, il ressort que certaines "règles" essentielles devront être observées pour garantir une organisation et une participation optimum à nos championnats nationaux futurs, à savoir :

— Que les comités d'exposition acceptant d'accueillir notre championnat nous assurent :
- La présentation des sujets sur un seul niveau de cages
- Le retour gratuit des animaux
- La mise à disposition gratuite des juges.

En ce qui concerne les dates, M. KLEIN préconise de ne pas organiser de Championnat national avant le 1er Novembre, période avant laquelle les sujets de l'année ne sont pas tous en condition idéale pour concourir.

DE TOUT UN PEU... UN PEU DE TOUT... DE TOUT UN PEU... UN PEU DE TOUT...

Titres et récompenses.

A) Championnat national.
Plusieurs personnes prennent la parole et font des propositions intéressantes. Il ressort de ces avis que la représentativité de nos trois races aux championnats ne sera jamais ou difficilement équivalente, quantitativement, voire qualitativement, mais qu'il convient surtout de leur attribuer titres et récompenses de la manière la plus équitable.
Le principe d'attribution des titres établi pour ce 1er Rassemblement à Mulhouse *sur la base et au prorata du nombre de sujets inscrits* dans chaque race sera reconduit, avec cependant quelques aménagements.

Par exemple et afin d'éviter que les quatre titres de champions "BRUNNER" soient tous désignés par une seule variété comme à Mulhouse, M. HAFFNER propose pour les Brunner qui sont les plus nombreux de désigner 1 titre de Champion mâle et 1 titre de Champion femelle dans les 3 classes suivantes :
- BOULANT BRUNNER Blanc
- BOULANT BRUNNER Noir
- BOULANT BRUNNER autres variétés.

Cette proposition est enterrinée par l'assemblée.

Pour ce qui concerne les Boulants d'Amsterdam et les Boulants Pigmy pas de modification, c'est-à-dire :
- BOULANT D'AMSTERDAM :
  1 titre champion mâle
  1 titre champion femelle
- BOULANT PIGMY :
  1 titre champion mâle
  1 titre champion femelle

Aux titres de champions se rajoutera 1 prix d'élevage basé sur six sujets de même variété dans chaque race.

B) Championnat régional.
L'assemblée décide d'attribuer :
1 titre de champion mâle ou femelle dans chaque race
1 prix d'élevage basé sur les six meilleurs sujets, toutes races confondues.

Pour clore ce chapitre, M. KLEIN précise qu'un titre de champion de France ne doit pas simplement garder sa valeur de symbole mais doit être significatif de la qualité du sujet qui le mérite.

Conscient du problème que représente le rassemblement de trois races au sein d'un même club, le président souhaite que le règlement soit appliqué pour le championnat 1987, mais surtout qu'il soit susceptible d'être remodelé différemment suivant l'évolution de nos trois races lors de nos championnats futurs.

Le président fait part ensuite à l'assemblée qu'il a reçu des propositions de la part du président de la Société d'Avignon ainsi que de M. WILCZYNSKI, président de l'exposition à Phalempin pour organiser le championnat national 1987.
A ces propositions se rajoute celle de M. RAOUST, président à Toulouse.

Si aucune décision définitive n'est prise quant au lieu et dates de notre championnat 1987, la formule de championnat national "Tournant" est souhaitée par tous.

M. KLEIN souhaite que les éleveurs d'une même région s'organisent pour assurer le transport des animaux aux championnats nationaux pour éviter les contraintes de la SERNAM, type de transport pas très recommandé pour la bonne tenue et la santé de nos pigeons.

M. KLEIN assurera lui-même le groupage et le transport des animaux des éleveurs de l'Est pour le championnat 1987.

Monsieur RAOUST demande que les organismes S.N.C., C.N.A.F. et S.C.A.F. soient informés de la création de notre club, et souhaite la parution de compte-rendus de notre 1er Rassemblement dans les revues de ces différents organismes.

Le président assurera la rédaction du Bulletin d'Information qui sera diffusé dans un premier temps à tous les éleveurs recensés.

Tous renseignements, informations concernant la vie de notre club, paraîtront ensuite sous forme de notes périodiques.

L'ordre du jour étant épuisé le président lève la séance à 16 h. 20.

Le Secrétaire : **Ph. HUDRY**



BOULANT D'AMSTERDAM - Photo STAUBER
"Gelflügel Borse"

RÉUNION DU CLUB EUROPÉEN DES CRAVATÉS (suite)

LES SATINETTES

Commentaires par Karl STAUBER (Suisse)

Idem que pour les Blondinettes avec la précision que certaines variétés ont été en regression ou restent rares, qu'il y a alors des fluctuations de gabarit qui ne sont pas d'importance capitale, d'autant plus que cette différence de taille n'est pas énorme, et que les sujets gardent le type et la proportion. A noter que chez les Brunettes, les boucliers doivent être assez purs pour les couleurs de fond, et le maillage le plus net possible.

La huppe doit être bien placée, en pointe, non vrillée et pas trop large, en forme de "peigne". Evidemment, les têtes bien larges portent une huppe plus large à la base. Il faut toiletter (si on peut !) mais sans excès et écarter de toute façon la huppe qui est **trop** large. Le tout est de trouver l'harmonie avec la longueur de la tête.

COMMISSION DES STANDARDS PIGEONS, LIMOGES 86

CAUCHOIS : sont adoptées définitivement les variétés MEUNIER (rouge cendré) et CRÈME (jaune cendré).

CARNEAU : la variété BLANCHE est rajoutée aux rouge et au jaune unis avec les mêmes couleurs des yeux et du bec.

Défauts :
- légers : poids un peu insuffisant, petites plumes de couverture un peu colorées.
- graves : pennes manquantes ou colorées
- disqualificatifs : yeux perlés, noirs, coulés, bec crayonné.

PIGEONS DE RACES BELGES
STANDARDS : MODIFICATIONS

- **BARBET LIÉGEOIS.**

Yeux : vifs, de toutes couleurs.

Cou : assez court, s'élargissant à la base, gorge bien découpée (pas de fanon).

Plumage : dense - bien collé au corps.

Variétés : toutes les couleurs bien définies sont admises.

Disqualifications : supprimer "yeux clairs" - ajouter : chez les variétés colorées, toute plume blanche, sauf au croupion.

- **HAUT-VOLANT BELGE.**

Tête : allongée, légèrement aplatie.

- **RENAISIEN.**

Plumage : blanc de neige, serré au corps et aux cuisses, sans ondulation des lames des rémiges primaires.

- **Poids :** de 600 à 650 gr. pour le mâle, de 550 à 600 gr. pour la femelle.

- **SMEERLE ANVERSOIS.**

Variétés : toutes les couleurs bien définies sont admises. Le manteau peut être uni, barré, régulièrement écaillé ou liseré.

Défauts : cassure de la ligne du bec ou du front - morilles proéminentes - crâne proéminent ou plat - arrière-crâne proéminent - bec trop long ou trop court - bec ouvert - plumes du cou ayant tendance à former crinière - cravate trop petite - culotte colorée - flancs colorés - petites plumes de couleurs dans la selle - aile bâtarde non colorée - trop haut ou trop bas sur pattes - barres de l'aile incomplètes, irrégulières et non unicolores - manteau impur ou irrégulièrement écaillé.

Disqualifications : forte déviation du bréchet - tour des yeux autre que blanc - yeux autres que brun foncé - huppe gullet - absence de cravate - absence de selle - bec crayonné - ongles crayonnés - taille trop petite ou trop grande - plumes aux pattes - tâches noires aux pattes, plumes de couleur dans la partie blanche du plumage, plumes blanches dans le manteau, plus de 12 et moins de 8 rémiges blanches, une plume blanche parmi les pennes colorées, plus et moins de 12 pennes blanches dans la queue - une ou plusieurs pennes colorées dans la queue.

- **SPEELDERKE.**

Ongles : blancs de préférence.

Variétés : toutes les couleurs bien définies sont admises.

- **CARNEAU et BOULANT LILLOIS.**

Les standards français sont à appliquer.

L'HIRONDELLE DE NÜREMBERG

STANDARD RÉACTUALISÉ par la Commission des Standards, le 22/10/86 à LIMOGES

Pigeon originaire de Franconie et plus spécialement de la ville de Nüremberg.

Aspect général : pigeon de taille assez forte, de forme allongée et bas sur pattes.

Tête : de forme plutôt allongée, le front bien arrondi, mais plus aplatie vers la coquille. Celle-ci placée un peu plus bas, mais pas trop, et les plumes recourbées vers la tête mais sans la toucher. Elle est terminée de chaque côté par une rosette.

Bec : long, rosé chez les rouges et les jaunes. Chez

les noires et les bleues et les écaillées la mandibule supérieure est noire, elle est corne chez les argentées, les meuniers et argentées écaillées. La mandibule inférieure est toujours claire.

Yeux : de vesce.

Tour de l'œil : rouge vif.

Cou : à peine de longueur moyenne, sortant pleinement de la poitrine.

Poitrine : large, bien bombée.

Dos : large, long, légèrement incliné vers l'arrière.

Ailes : longues, bien serrées et reposant légèrement sur la queue.

Queue : bien serrée, dépassant un peu l'extrémité des ailes.

Pattes : emplumage serré, long d'environ 5 cm. Les manchettes sont bien développées. Chez les variétés foncées on recherchera les ongles uniformément foncés (noirs).

Plumage : bien serré, présence de nombreux tuyaux graisseux.

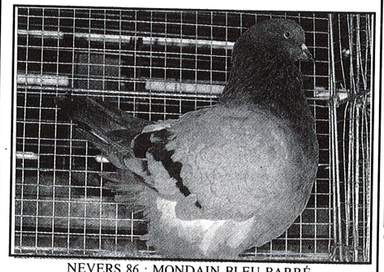
Variétés : noir - rouge - jaune - bleu avec ou sans barres foncées - argenté écaillé - meunier (rouge cendré) - crème (jaune cendré).

Couleur et dessin : le fond est blanc ; les ailes, à l'exception du cœur sont colorées, ainsi que la calotte et les pantoufles. La calotte présente de chaque côté une petite tâche (mouche) entre le bec et les yeux, qui sera orientée de préférence vers l'arrière. Le dessin du cœur est large, long et bien fermé en pointe. Les couleurs sont intenses et lustrées en raison des tuyaux graisseux. La coquille et les manchettes sont blanches. La calotte passe par le centre de l'œil ou au plus à son bord inférieur. Chez les noirs, les rouges et les jaunes le dessous des ailes doit être coloré.

• **Défauts graves :** Corps tro faible, tenue trop haute, calotte courte, cœur ouvert, absence de rosette, défaut de couleur du bec, couleur terne, absence de tuyaux graisseux, coquille trop basse, couleur mate ou blanche sous les ailes, emplumage des pattes trop faible ou trop long. Manchette colorée ou panachée.

Jugement : Aspect général - forme et taille - dessin et couleur - coquille - pantoufles - tour d'œil et bec.

Bague : D 10 mm.



NEVERS 86 : MONDAIN BLEU BARRÉ
P.H. à M. CHATELAIN - Photo RIPALDI

UN CLUB QUI MONTE : LE CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER

Son but : promouvoir la race dans toutes ses variétés : Agate, Biche, Bleu, Rosé et Religieux.

Et pour cela :
— un bulletin par trimestre avec toute la documentation, les adresses, les résultats d'expositions
— des conseils aux débutants
— des Championnats et une Coupe de France.

Le Bureau se compose comme suit :

PRÉSIDENT D'HONNEUR :
PAYA Jean-Jacques, Le Chant du Coq, Châteauneuf - 42800 RIVE-DE-GIER.

PRÉSIDENT :
CHAUMETTE André,
2, Rue du Partage des Eaux - 42290 SORBIERS

VICE-PRÉSIDENT :
PELISSIER René, 3, Rue des Aubépines
43000 VALS près LE PUY

SECRÉTAIRE :
FAURE Jean-Pierre
"Villeneuve" SALVIZINET — 42110 FEURS

SECRÉTAIRE ADJOINT :
RAJOT Jean
27, Rue du Frère Maras - 42000 SAINT-ETIENNE

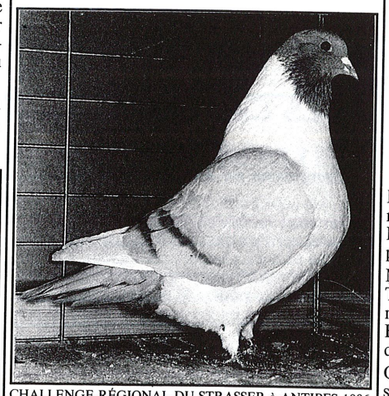
TRÉSORIER :
MICHEL Gilbert
81, Rue Louis Soulié - 42000 SAINT-ETIENNE

TRÉSORIER ADJOINT :
JOUBERT Clément, 40, Rue Benoît Frachon
42500 LE CHAMBON-FEUGEROLLES

Tout éleveur intéressé peut envoyer sa cotisation par chèque, pour un montant de 60 F.

Le prochain CHAMPIONNAT NATIONAL aura lieu à l'Exposition Internationale de BESANÇON du 27 au 29 Novembre 1987

Mofification du Siège Social :
CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DU GIER
2, Rue du Partage des Eaux
42290 SORBIERS
Tél. 77.53.22.19



CHALLENGE RÉGIONAL DU STRASSER à ANTIBES 1986
Vice-Champion STRASSER CRÈME BARRÉ
Propriétaire DEVILLE - Photo EBNER

LIMOGES 25 Octobre 1986 ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Présents : MM. MERIGUET Paul, LAGRANGE Michel, PÉCHÉ Hugues, RIVEIROL Robert, SALSAC Gérard, PAPIN Daniel, FEVRIER Francis, RIAUTE Philippe, DAVY François, HARDY Victor, HARNOIS J.-Luc, JOUBERT Clément, CHAUMETTE André, RAJOT Jean, FAURE J.-Pierre, GUILLEMOT Jean, DAGUES Georges, PORCHERON Claude, GUIMOND Daniel, PRAT Georges, DULOUT Joël.

Ainsi que :
Madame FRANCQUEVILLE Jacqueline, MM. SIMON, AUGIER Louis, BENAITIER Alain, DEGUILHEM, COUDEN Bernard, JAUNEAU Richard.

M. SIMON excuse M. TANCHOU, lequel est absent pour raison de santé.

M. SIMON fait référence à l'A.G. de Mulhouse où il y avait également peu de présents. Lecture du compte-rendu moral pour l'année 1986 est faite.

Notre Président présente ensuite la restructuration de la S.N.C. dans ses différentes fonctions (distribution des bagues, revue Colombiculture, secrétariat, trésorerie...).

Colombiculture a une nouvelle présentation et paraît depuis le début de l'année, tous les deux mois. Il y a bien eu quelques accrocs en début d'année mais à ce jour tout est normalisé.

Félicitations aux organisateurs de Limoges qui ont fait de notre Nationale une exposition de qualité avec plus de 4.000 cages pigeons.

Compte-rendu financier : M. SIMON en fait la lecture à la place de M. TANCHOU absent.
Ce bilan est à cheval sur 2 années, d'après les données de M. COUDEN.
Lecture est faite du rapport de M. MERIGUET (Commissaire aux Comptes pour l'Exercice 1985).

Au jour de l'A.G. de LIMOGES, il y a près de 1.600 membres, donc en nette progression par rapport à l'année 1985.
MM. MERIGUET et COUDEN ont échangé quelques propos au sujet de ce bilan financier, ces propos constituaient une "mise au point".

Colombiculture. Souhaits divers :
— Davantage de photos couleur.
— Annonces diverses (mais n'y aurait-il pas un problème de T.V.A. ?)
— M. CHAUMETTE souhaite que tous les articles soient diffusés (cf. avec M. RIPALDI).
— Madame FRANCQUEVILLE déplore une certaine censure quant à un article sur les bréchets déviés.

M. SIMON dément ce fait, mais précise que cet article paraîtra en temps opportun quand il y aura accord sur le fond du sujet.

Le débat glisse sur les bréchets, le ton est certainement trop passionné (M. PORCHERON et Mme FRANCQUEVILLE affichent un désaccord profond).

M. SIMON ramène le débat à COLOMBICULTURE, qui pour certains est trop spécialisé, trop réservé à une catégorie d'éleveurs (?...)
Exemple avancé : le N° des Cravatés, ne traite que des Cravatés.

Quelques éleveurs aimeraient que le N° Spécial consacre quelques pages à d'autres races de pigeons.

D'autres s'inquiètent d'articles envoyés qui ne sont pas passés. Ont-ils été perdus ?

Dans cette revue il ne faudrait pas oublier les éleveurs débutants (conseils d'élevage, méthodes et matériel).

M. AUGIER regrette enfin que certains articles soient écrits trop petits.

Elections : seulement 235 votants.
223 bulletins valables.
Les données ont été communiquées par M. TANCHOU qui a procédé au dépouillement.

M. PORCHERON demande l'annulation de ces élections. Non recevabilité. Il n'y a pas eu dépouillement public.

M. SIMON propose de modifier ces élections. Elles auraient lieu tous les 3 ans, pour 3 ans...
Autre proposition 1/2 tous les 2 ans.

Les élections sont donc annulées et les prochaines seront organisées dès le début 1987 selon le nouveau cycle, par le biais du bulletin.

A la demande d'un sociétaire, il serait souhaitable de faire paraître les statuts dans Colombiculture.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Objet : Modification des statuts : de l'article 6
Les élections se feront par moitié tous les 2 ans.
Adoptée à l'unanimité des présents.

RÉUNION DU CONSEIL
du 6 Décembre 1987 à 14 h. 15
34, Rue de Lille - PARIS

Etaient présents :
Madame FRANCQUEVILLE, MM. RIPALDI, HUBER, GEFFRAY, ROUSSET, COTTEREAU, WILCINSZKY, SIMON.

Le Président ouvre la séance vers 14 h. 15 et présente les excuses de MM. ALAMARGOT, QUIROS, FRINDEL, DEGUILHEM, ORTEGA, ZORDAN, JAUNEAU, AUGIER, DARCHEN, COLMARS, GRUNENBERGER, EBNER, RAOUST et TANCHOU.

Le Président remercie les membres présents et donne des nouvelles de M. TANCHOU dont la santé s'est nettement améliorée ; il se fait l'interprète de tous pour lui souhaiter un complet rétablissement.

On passe tout de suite à lOrdre du Jour.

NATIONALE DE LIMOGES.
Cette exposition a été un succès : 144 exposants ont utlisé les feuilles incluses dans la revue S.N.C. ce qui a donné un total de 1 561 cages, d'autre part 78 éleveurs membres de la S.N.C. ont inscrit sur des feuilles de Limoges. Au total donc 222 sociétaires S.N.C. ont participé à Limoges.

En l'absence du trésorier le président donne lecture du détail financier de la Nationale :

1 561 sujets à 2 F		3 122 F
122 exposants à + de 200 km	50 × 122	6 100 F
Prix S.N.C. 4 G.P. à 500	2 000	
3 P.E. à 300	900	6 500 F
18 Prix à 200	3 600	
	Total	15 722 F

Je pense que la S.N.C. a fait là un effort important qu'il faut souligner.

On peut noter qu'à cette exposition 161 exposants pigeons n'étaient pas membres S.N.C. On voit qu'il y aurait là un gros effort de recrutement à faire ! Dans ce but nous avons adressé à tous ces éleveurs une revue de janvier (compte-rendu de cette Nationale) en sollicitant leur adhésion. C'est une expérience à tenter.

Nous avons à cette S.N.C. assuré une permanence à un stand S.N.C. Résultat plutôt décevant dans l'ensemble.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE S.N.C.
Le compte-rendu de cette A.G. sera publié dans une prochaine revue mais le Président signale que sur demande de M. PORCHERON les élections ont été annulées (les données du dépouillement avaient été communiquées par M. TANCHOU qui avait lui-même procédé à cette opération, donc il n'y avait pas eu de dépouillement public).

De nouvelles élections auront lieu.

Comme cela avait déjà été évoqué en réunion du conseil il est proposé d'envisager des élections totales tous les 3 ans ou d'après une proposition faite à l'A.G. de renouveler la moitié du conseil tous les 2 ans (des élections par tiers tous les ans sont lourdes à supporter : impression des bulletins - enveloppes et manutention).

Une A.G. Extraordinaire aura lieu ensuite pour étudier le problème des élections et de l'admission des Sociétés à la S.N.C., puisqu'il convient de modifier les statuts.

Après une discussion assez animée il est décidé à l'unanimité de modifier l'article 6 en indiquant que les élections auront lieu par moitié tous les 2 ans. Les élections venant d'être annulées il est décidé que la moitié du conseil sera donc renouvelée en 1987.

D'autre part le Président rappelle que les Clubs et Sociétés ont pendant très longtemps fait partie de la S.N.C. et il ne semble pas y avoir d'empêchement que ceux qui y adhèrent en tant que Personnes Morales, un accord semble général pour les Clubs pigeons, mais plus réservé pour les Sociétés d'Aviculture (à noter qu'il y a une dizaine d'années plus de 200 clubs ou sociétés faisaient partie de la S.N.C. !)

PROPAGANDE.
Le Président propose dans un but de propagande d'offrir dans chaque exposition demandant le patronage de la S.N.C. un service d'un an de Colombiculture, ce service devant être assuré à un éleveur de pigeons non membre de la S.N.C. Accord sur le principe ; les modalités seront à voir.

NATIONALES S.N.C. FUTURES.
Il serait peut-être bon d'établir un règlement général pour toutes les futures Nationales S.N.C. indiquant entre autres la nécessité de séparer les sujets jeunes des sujets adultes, et la modalité des aides accordées aux participants.

COLOMBICULTURE.
Une conversation animée s'établit entre Madame FRANCQUEVILLE et M. RIPALDI au sujet de la non parution dans Colombiculture des articles sur les bréchets déviés (article de M. GUILLEMOT soutenant une thèse et de Madame FRANCQUEVILLE et M. LE CARRER soutenant l'autre thèse. Madame FRANCQUEVILLE s'élève contre cette censure dont en particulier elle a été victime). M. SIMON rappelle que ces articles avaient à son sens été différés en attendant que la Commission des Standards prenne position. Pour tenter de mettre fin à une polémique qui n'a que trop duré M. SIMON propose de publier les trois articles en question et de tirer une conclusion finale sur cette affaire ! Ce problème est mis aux voix (avec les pouvoirs 10 sont contre cette parution, 4 sont pour et une abstention). Donc ces articles ne seront pas publiés dans Colombiculture et l'affaire est close. Madame FRANCQUEVILLE qui juge comme la majorité la publication de ces articles maintenant inutile demande alors que son nom soit retiré du Comité de Rédaction de Colombiculture.

Toutes les questions étant épuisées, la séance est levée vers 17 h. 15.

NATIONALE S.N.C. 1987

Une demande a été effectuée pour LILLE et M. FRINDEL propose STRASBOURG dans le cadre du Pigeon-Club (10e Anniversaire).

Des contacts ont été établis entre notre Président, M. SIMON et le Président de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN, M. WELCHSELGAERTNER ainsi que M. FRINDEL. A priori, rien ne s'oppose à ce que la NATIONALE S.N.C. 1987 ait lieu à STRASBOURG en début Février 1988.

Ainsi, le dixième anniversaire des Nationales retrouverait le cadre du Hall d'Illkirch-Graffenstaden.

M. WILCZYNSKI demande que l'on fasse des propositions de prix d'inscriptions afin qu'ils soient raisonnables et qu'il n'y ait pas d'abus de frais divers.

M. FRINDEL prévoit des inscriptions comprises dans une fourchette de 12 à 15 F. (ceci reste à confirmer).

A la réunion de Juin, nous reparlerons plus longuement de cette Nationale et étudierons un règlement.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1987

Doit-on la faire à STRASBOURG pendant l'Internationale le 1er week-end de Novembre ?

Nous avons constaté que lors des précédentes Assemblées Générales ayant lieu dans le cadre des Nationales, il y avait peu de monde. Une autre hypothèse est avancée : faire l'Assemblée Générale à MANTES-LA-JOLIE. Il y a là trop peu de coordonnées et renseignements ce jour.

Après vote, une majorité a choisi STRASBOURG.

• Intérêt de l'Internationale.
• Nombreux membres S.N.C. dans les départements de l'Est.

Le jugement a lieu le VENDREDI 6 NOVEMBRE, nous tiendrons donc l'Assemblée Générale le SAMEDI matin 7 NOVEMBRE.

LES ÉLECTIONS

Compte tenu de la décision prise en A.G. Extraordinaire à LIMOGES modifiant les statuts, nous devons réorganiser les élections de 1987. Les membres seront désormais rééligibles tous les deux ans par moitié et pour quatre ans.

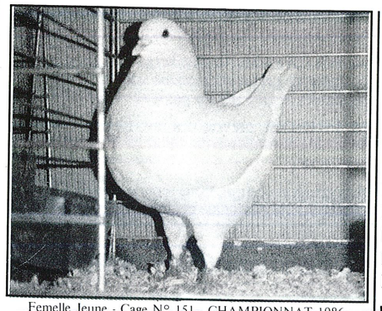
Dès 1987 seront rééligibles : Madame FRANCQUEVILLE, MM. COTTEREAU, DARCHEN, DEGGUILHEM, GRUNENBERGER, PAPILLAUD, ROUSSET, ZORDAN, BENAITIER, RIPALDI et MM. CROS, EBNER, GUILLEMOT et JAUNEAU.

ÉLECTION AU CONSEIL DE LA S.N.C. APPEL DE CANDIDATURES

Conformément aux décisions prises lors de l'Assemblée Générale de Limoges des élections auront lieu en 1987 pour renouveler la moitié du Conseil de la S.N.C. Les bulletins de vote seront inclus dans le Bulletin de Septembre.
Les membres de la S.N.C. qui seraient candidats au Conseil doivent faire connaître leur candidature au Président : C. SIMON - 84, Rue Briand - Offemont 90300 VALDOIE, cela par lettre, pour le 15 Juin dernier délai.

Un OUBLI sur le COMPTE-RENDU de l'A.G. de LIMOGES

Admission des Clubs et Sociétés :
Pendant très longtemps les Clubs et Sociétés ont pu être membres de la S.N.C. (la S.N.C. a compté il y a une dizaine d'années plus de 200 clubs adhérents). Il ne semble pas y avoir empêchement pour que ceux-ci y adhèrent à nouveau comme personnes morales). L'accord semble général pour les clubs pigeons, mais plus réservé pour les Sociétés d'Aviculture.



Femelle Jeune - Cage N° 151 - CHAMPIONNAT 1986
à Monsieur QUIGNON (4e Prix)

C'est en 1981, sous l'initiative de Madame FRANCQUEVILLE, que le CLUB FRANÇAIS DU KING fut créé. En effet, suite à deux réunions qui avaient eu lieu avec des éleveurs de la région d'Amiens d'une part, et à Toulouse avec ceux du Sud-Ouest, que fut prise la décision de "monter" un CLUB FRANÇAIS DU KING en 1982.

Un bureau provisoire fut installé, et un vote eut lieu lors du premier Championnat de France à Limoges en 1982 afin d'élire un conseil d'administration.

Le club ayant adopté le standard Américain (pays d'origine !) a pour but d'informer les éleveurs des modifications de celui-ci, il essaie également d'harmoniser les jugements par rapport à ce standard.

Le club possède un bulletin trimestriel afin qu'une liaison ait lieu entre lui et les éleveurs. Celui-ci sert à faire connaître la vie du club, les dates et lieux des championnats, les compte-rendus et les photos après ces championnats, ainsi que des articles plus techniques concernant l'élevage.

Chaque année nous organisons un Championnat National et plusieurs championnats régionaux.

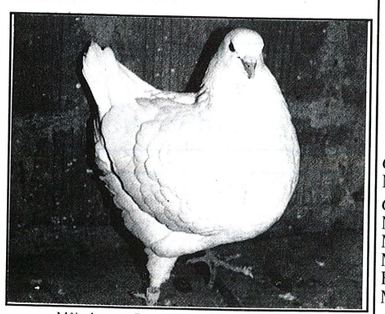
En général chaque région possède un délégué qui est chargé de demander, et par la suite d'organiser le championnat de sa région.

Depuis quelques années, le nombre des KINGS a considérablement augmenté dans les expositions, je pense que le travail du club n'y est pas étranger ! En effet beaucoup de bons éleveurs jouent le jeu et procurent de très bons sujets aux débutants, ceci étant également le but du club.

Un souhait pour terminer, que de nombreux éleveurs de KINGS viennent nous rejoindre afin que le club ait encore plus de poids et de moyens.

Deux dates à retenir :
CHAMPIONNAT DE FRANCE 1987 : les 3 et 4 Octobre à CHATELLERAULT
CHALLENGE FRANCO-ITALIEN : les 21 et 22 Novembre à JUAN-LES-PINS.

Le Président : **Gérard SALSAC**

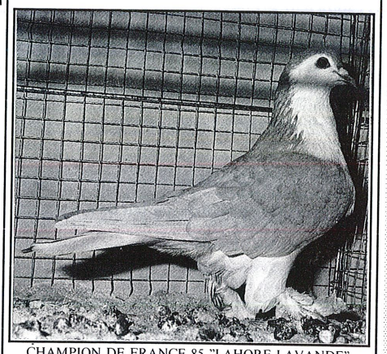


Mâle Jeune - Bague N° 47767 - Cage N° 320
CHAMPION 1986 à Monsieur SALSAC

CHAMPIONNAT DE FRANCE 85 DU LAHORE
LIMOGES du 26-27 Octobre

116 cages - 15 exposants

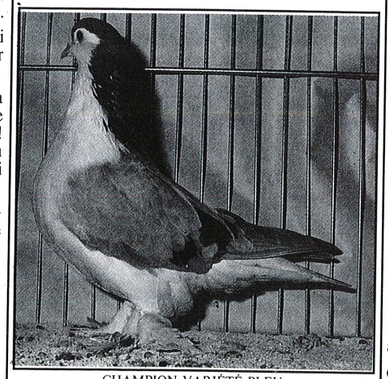
Champion de France :
Lahore Lavande à M. CAU
Vice-Champion :
Lahore Lavande à M. CAU
Meilleur Bleu à HELFENSTEIN Pascal
Meilleur Jaune à IDOUX Christian
Meilleur Noir à RABOUILLE Alain
Meilleur Rouge à CAU Gilbert.



CHAMPION DE FRANCE 85 "LAHORE LAVANDE"
Propriétaire CAU - Photo EBNER

Prix d'Élevage : 40/60 points

1er Lavande	CAU	60 points
2e Noir	CAU	54 points
3e Non décerné		



CHAMPION VARIÉTÉ BLEU
Propriétaire HELFENSTEIN - Photo EBNER

PARAY-LE-MONIAL
25-26 Août 1986

280 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
Mâle Lahore Noir à M. CAU Gilbert
Grands Prix d'Honneur :
Mâle Romain Noir à M. GREGOIRE Louis
Mâle Dragon Bleu à M. CAU Gilbert
Mâle King Blanc à M. SAUNIER Roger
Fem. Boulant Anglais Bleu à M. CAU Gilbert
Mâle Hirondelle de Nüremberg
à M. POUSSARDIN
Femelle Frisé Milanais à M. CAU Gilbert

STANDARD PIGEONS S.N.C.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos Sociétaires ainsi qu'à tous les amateurs de pigeons que nous tenons à leur disposition notre recueil des STANDARDS PIGEONS (2e édition).

Il se présente sous forme de fiches amovibles réunies dans un classeur et comprend :
— le standard de la presque totalité des races de pigeons (236 races) avec photos, soit 275 fiches,
— un lexique très complet,
— le tableau des bagues par groupes de races avec leurs diamètres,
— 260 photos et 65 dessins,
— 5 planches de photos couleur.

Le prix de cet ouvrage est de 160 F. franco et d'emballage. Les commandes doivent être adressées au Secrétaire général qui en assurera l'expédition :

Monsieur Claude SIMON
84, rue Briand, OFFEMONT - 90300 VALDOIE

Prière de joindre à toute commande le montant de celle-ci par chèque bancaire ou postal, établi au nom de la

SOCIÉTÉ NATIONALE
DE COLOMBICULTURE
(il n'est pas fait d'envoi contre remboursement)

★

AVIS IMPORTANT :
Les possesseurs de la première édition de notre standard ont la possibilité de compléter ce dernier ; nous mettons à leur disposition un jeu de 33 fiches (races nouvelles et fiches de standards modifiés) au prix de 15 F., port compris.

Le règlement au nom de la S.N.C. doit être joint à la commande et adressé à Claude SIMON, 84, rue Briand, OFFEMONT, 90300 VALDOIE (chèque établi à l'ordre de la S.N.C.).

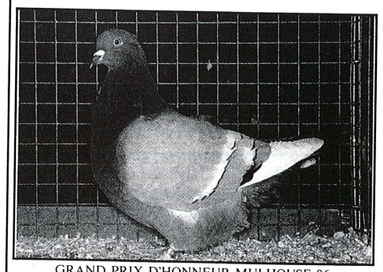
ROMAIN CLUB FRANÇAIS

Le Romain Club Français rappelle qu'il a édité un livre sur le PIGEON ROMAIN.

Ce livre peut être commandé en écrivant au Président du Romain Club : Claude SIMON, 84, rue Briand, OFFEMONT, 90300 VALDOIE.

Règlement à la commande par chèque ou virement au nom du Romain-Club Français.

Coût de l'ouvrage : 60 F., port compris



GRAND PRIX D'HONNEUR MULHOUSE 86
Propriétaire HUMBERT Jean-Claude

Photos WILCZINSKY

NEVERS - OCTOBRE 1986

GRAND PRIX EXPOSITION
Dragon Bleu Barré à M. COFFIGNIEZ

GRAND PRIX HONNEUR RACES FRANÇAISES
Mondain Argenté à M. CHATELAIN.
En second : Carneau Rouge à M. DEVAUX.

GRAND PRIX RACES ÉTRANGÈRES
Lynx de Pologne Jaune à M. JANET
En second : Strasser Bleu à M. CHATELAIN

GRAND PRIX D'HONNEUR FANTAISIE
Bouclier de Velours Rouge à M. MASSARDI
En second : Dragon Grison à M. COFFIGNIEZ

LA ROCHE-SUR-FORON - NOVEMBRE 1986

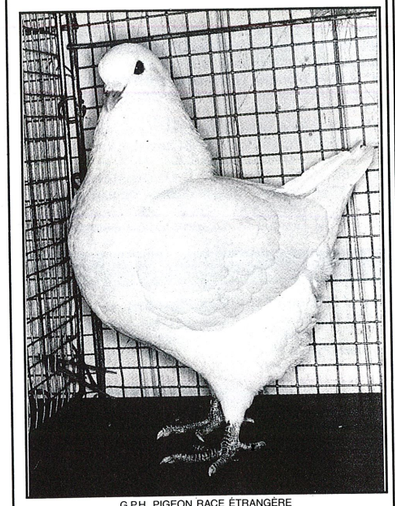
GRAND PRIX D'EXPOSITION
Mâle Frisé Hongrois Rouge à M. CAU Gilbert

GRAND PRIX HONNEUR RACES FRANÇAISES
Bagadais à M. OUVRIER-BUFFET
et Mondain Jaune à M. BURFIN

GRAND PRIX HONNEUR RACES ÉTRANGÈRES
King Blanc à M. FRUTIGER
et Poule Maltais Rouge à M. DELDOSSI

GRAND PRIX HONNEUR PIGEONS FANTAISIES
Schietti Argenté à M. EXCOFFON

PRIX D'ÉLEVAGE à M. CAU : 61 points



G.P.H. PIGEON RACE ÉTRANGÈRE
à LA ROCHE-SUR-FORON 1986 : "KING BLANC"
Propriétaire M. FRUTIGER - Photo EBNER

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES PIGEONS FRISES

Champion de France des Frisés Hongrois N° 1825 à M. CAU
Vice-Champion N° 1814 à M. CAU.
Champion de France des Frisés Milanais N° 1846 à M. CAU
Vice-Champion N° 1848 à M. CAU
Champion Frisé Hongrois Blanc N° 1792 à M. EBNER
Champion Frisé Hongrois Jaune N° 1797 à M. EBNER
Champion Frisé Hongrois Noir N° 1811 à M. CAU
Champion Frisé Hongrois Rouge N° 1825 à M. CAU
Champion Frisé Hongrois Argenté N° 1772 à M. ZORDAN
1411 ABS - 1412 III - 1413 I - 1414 III - 1415 BT - 1416 III - 1417 O - 1418 I - 1419 PH - 1420 II 1421 ABS - 1422 ABS - 1423 I - 1424 I - 1425 II 1426 I - 1427 III - 1428 O - 1429 III - 1430 III 1431 II - 1432 II - 1433 II - 1434 II - 1435 I - 1436 III 1437 I - 1438 II - 1439 O - 1440 ABS - 1441 ABS 1442 II - 1443 I - 1444 II - 1445 III - 1446 II 1447 II - 1448 I - 1449 PH - 1450 II - 1451 O 1452 MH - 1453 I - 1454 ABS - 1455 II - 1456 III

CHAMPIONNAT REGIONAL DES MODENES

Champion Gazzi Adulte à M. TASSIGNON
Champion Gazzi Jeune à M. EXCOFFON
Champion Magnani Adulte à M. BANQUET
Champion Magnani Jeune à M. FALONT
Champion Schietti Adulte à M. LAPERRIERE
Champion Schietti Jeune à M. EXCOFFON

CHAMPIONNAT DE FRANCE DU TEXAN MAZAMET, du 7 au 11 Novembre 1986

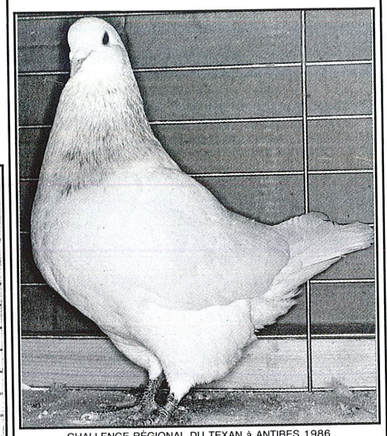
MALE :

1er	Mâle à M. PAULIN	bague n° 58705
2e	Mâle à M. BARBE	bague n° 68171
3e	Mâle à M. BARBE	bague n° 66167
4e	Mâle à M. JACQUET	bague n° 62604
5e	Mâle à M. MATHIEU	bague n° 61783

FEMELLE :

1ere	Femelle à M. MARTIN	bague n° 58895
2e	Femelle à M. LEMARCHAND	bague n° 60537
3e	Femelle à M. GLON	bague n° 94305
4e	Femelle à M. LEMARCHAND	bague n° 60516
5e	Femelle à M. DELLA ZUANA	bague n° 59609

PRIX D'ÉLEVAGE :
Messieurs PAULIN et MARTIN



CHALLENGE RÉGIONAL DU TEXAN à ANTIBES 1986
CHAMPION TEXAN
Propriétaire : GONZALES - Photo EBNER

GRAULHET (81) 4-7 Septembre 1986

M. VILA Joseph	N° 11030	1 coupe

GUEUGNON (71) 13-15 Septembre 1986

M. LOBREAU Roger	N° 71042	1 coupe

ALENÇON (61) 19-21 Septembre 1986

Madame LECOMTE Liliane	N° 72075	1 coupe

MONTMARAULT (03) 3-5 Octobre 1986

M. PERONNY Raymond	N° 03058	1 coupe

VERNET-LA-VARENNE (63) 4-5 Octobre 1986

M. CHARLES Albert	N° 63006	1 coupe

LA ROCHE-SUR-FORON (74) 31 Octobre - 2 Novembre 1986

M. FRUTIGER Francis	N° 74018	1 coupe

Championnat National des Pigeons Frisés

M. ZORDAN Hermin	N° 57041	1 coupe

Championnat National des Pigeons de Couleur ROUEN (76) - 11-12 Octobre 1986

M. LAGNOUS Dominique	N° 16044	1 coupe

NEVERS (58) 17-19 Octobre 1986

M. JANET Pascal	N° 68012	1 coupe

Championnat National des Dragons

M. SCHLEMMER Romain	N° 57171	1 coupe

CHATELLERAULT (86) 26-29 Septembre 1986

M. MARCOU Guy	N° 46003	1 coupe
M. MERIGUET Paul	N° 75008	1 coupe

Championnat National des Têtes Noires de Brive
M. MARCOU Eric N° 19028 1 coupe

HAGUENEAU (67) 11-12 Octobre 1986 - 1838 cages pigeons

Grands Prix d'Exposition :
N° 838 F Huppé de Soultz barré à M. HUMMEL Christian
N° 711 F Strasser Noir à M. KLEINMANN Raymond
N° 1667 F Schietti Meunier barré à M. GROSS Eric
N° 313 M Boulant de Saxe Pie noir à M. GASSER Fernand
N° 1319 M Frisé Hongrois rouge à M. HAMMANN Alfred
Grands Prix d'Honneur :
N° 15 V Haut-Volant de Stralsund à M. TRAPP Georges
N° 1127 M King Blanc à M. ZINCK A et G.
N° 1737 M Cravaté Oriental Satinette brunette à M. STENGEL Jean-Michel et Laura
N° 1569 M Rouleur Oriental rouge à M. MISCHLER Jean-Marie
N° 1490 F Court Bec de Berlin cuivré à M. HERTING Paul
N° 1525 F Culbutant de Cologne blanc à M. WITH Laurent et Mario
N° 1301 M Capucin Hollandais noir à M. MATHES Bernard
N° 557 M Hirondelle de Nüremberg noire à M. REYMANN Raymond
N° 1394 M Calotte Blanche d'Allemagne du Sud noire à M. CLAUSS Albert
N° 463 F Boulant Pie bleu à M. WALD Dominique
N° 88 M Boulant d'Amiens jaune à M. HAMMER Prosper
N° 131 F Romain fauve à M. GLESS Charles
N° 194 M Cauchois maillé jaune sans bavette à M. LEMAITRE Gérard
N° 904 F Lynx de Pologne bleu barré blanc à M. HUMBERT Jean-Claude
N° 976 F Pigeon de Beauté Allemand bleu barré à M. VELTEN Philippe
N° 1099 F Carneau rouge à croupion blanc à M. HASSENFRATZ Hubert

GUERET 20-21 Septembre 1986 - 488 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 390 M Romain bleu à M. LAPORTE André
Grands Prix d'Honneur :
N° 297 M Mondain bleu barré à M. LANDAUD M.
N° 420 M King blanc à M. ROUSSY Jean
N° 648 M Texan à M. DORIOL Jean-Michel
N° 507 F Cravaté Oriental blondinette à M. LOMBARDY André

GUINGAMP (22) 4-6 Juillet 1986

Grand Prix de l'Exposition :
N° 274 Montauban à M. DE LA BARONNAIS
Grands Prix d'Honneur :
N° 173 F Cauchois maillé rouge à bavette à M. LEMOINE
N° 341 M Strasser bleu à M. HAMET
N° 452 F Schietti crème à M. GOURIN.

CASTRES (81) 16-19 Octobre 1986 - 652 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition :
N° 483 M Tête Noire de Brive à M. TOOS Daniel
Grands Prix d'Honneur :
N° 349 F Mondain Argenté à M. CAZACH Eugène
N° 580 M Strasser Bleu barré à M. ARMENGAUD S.
N° 657 F Bagadais Fauve à M. VIDRY Yves
N° 676 M King blanc à M. BOURNIQUEL Bernard
N° 834 F Boulant Brunner à M. GALEA Robert
N° 847 F Tambour de Boukhanie à M. GALEA Robert
N° 854 F Bouvreuil Archangel à M. BOUTONNIER Claude
N° 921 M Queue de Paon blanc à M. BOUTONNIER Claude
N° 942 M Cravaté Italien à M. CANTALOUVE Jacques

BOUSSAC (03)
15-17 Mars 1986 (321 cages pigeons)

Grand Prix d'Exposition :
N° 550 M Gier Rosé à M. PIGOIS Michel

Grands Prix d'Honneur :
N° 258 M Carneau Rouge à M. ESTEVE R.
N° 419 M Strasser Bleu à M. LANGLOIS J.P.
N° 435 M Boulant Français rouge à Mlle DEMOSTHENIS Alexandra

SAINT-VIATRE (41)
10-11 Mai 1986 (543 cages pigeons)

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 689 V de Cravatés Chinois rouge à M. DACUNHA L.

Grands Prix d'Honneur :
N° 325 M Huppé de Soultz uni à M. LEULIER Alexandre
N° 499 M Alouette de Cobourg unie à M. BAS Pierre
N° 682 F Court Bec de Berlin Argentée à M. DACUNHA L.

LEZOUX (63)
17-19 Mai 1986 (390 cages pigeons)

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 438 M Frisé Hongrois Argenté àM. EBNER H.

Grands Prix d'Honneur :
N° 239 M Cauchois maillé Fleur de Pêcher sans bavette à M. CHAUZU Michel
N° 299 M Carrier Noir à M. MOUSSET R.
N° 471 M Satin barré blanc à M. CHAUZU M.

BELFORT (90)
18-19 Mai 1986 (630 cages pigeons)

Grand Prix d'Exposition :
N° 170 F Bouvreuil doré bleu à M. GAUTHIER Michel

Grand Prix d'Honneur :
N° 432 M Montauban Blanc à M. TOOS D.
N° 284 F Strasser Bleu à M. BARRAL J.-C.
N° 611 F Schietti Bleu barré à M. JUSTE E.
N° 96 F Boulant Lillois à M. LOMBARD F.
N° 603 F Boukarie blanc à M. MARCOU Guy
N° 589 F Cravaté Chinois blanc à M. SENEGAS
N° 185 M Cravaté Italien à M. CHAMAYOU G.
N° 634 F Rouleur Oriental à M. LOMBARD F.
N° 116 M Texan à M. VIEU Paul

SAINT-HONORE-DU-FAY (14)
17-19 Mai 1986 (310 cages pigeons)

Grand Prix de d'Honneur :
N° 406 F Mondain Meunier à M. FAUCHEUX C.
N° 434 M Sotto-Banca Chamois à M. GILET P.
N° 439 M Alouette de Cobourg à M. OLLIVIER Guy
N° 511 M Carrier à M. HEBERT Thierry
N° 580 F Tambour Allemand à M. FAUCHEUX Claude

ANGERS (49)
16-25 Mai 1986 (116 cages pigeons)

Grand Prix de l'Exposition :
N° 329bis Mondain Argenté à M. LEGRAND

Grands Prix d'Honneur :
N° 426 Strasser Martelé à M. SAINT-SEVIN Alain
N° 460 Cravaté Chinois à M. BUREAU Roger

AIGRE (16)
1er - 4 Mai 1986 (987 cages pigeons)

Grand Prix de l'Exposition :
N° 1067 M A. Alouette de Cobourg Unie à M. GACHON André

Grands Prix d'Honneur :
N° 816 M J. Mondain Blanc à M. VANNEAUD M.
N° 1255 F J. King Blanc à M. JOLET Gérard
N° 1484 M A. Heurté de Saxe à M. SCHUPBACH Fritz

JUVISY (91)
Novembre 1986

Grand Prix d'Exposition :
Satinette Brunette à M. SALIJA

G.P.H. : M Carneau Jaune à M. CHARON
F Mondain Blanc à M. ORTEGA
M Strasser Bleu Uni à M. CRAMPON
F Dragon Bleu écaillé à M. COFFIGNIEZ
M Boulant Brunner Blanc à M. CLAVIER
F Queue de Paon Blanc à M. AUDOUCET

2e CHAMPIONNAT D'EUROPE DES PIGEONS RACES IBERIQUES
AIGRE (16) - 1er-4 Mai 1986
(144 pigeons)

Champion toutes races confondues :
N° 608 F A. Gaditano à M. ARCE CARVALLO

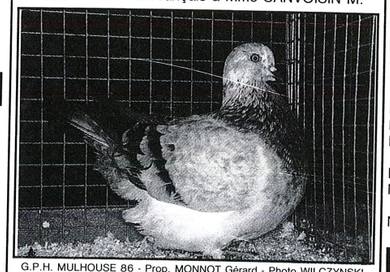
(Espagne) Champions :
N° 597 M A. Gaditano à M. ARCE CARVALLO
N° 562 F A. Marchenero à M. OLANO David
N° 569 M A. Collillano Bleu à M. BENES A.
N° 644 F A. Laudino Sevillano à M. CANNAUD
N° 693 F A. Refeño à M. GARCIA DIAZ A.

(Portugal) Champions :
N° 670 F A. Criador Lusitano à M. CODINHO A.
N° 674 A. Mariola Dun à M. BALEYA F.
N° 680 M A. Culbutant Portugais à M. GODINHO
N° 697 Mariolinha à M. CARREIRA Joaquim

SENS (89)
14-15 Février 1986 (575 cages pigeons)

Grand Prix de l'Exposition :
N° 421 M Mondain Rouge à M. BEZOTEAU M.

Grands Prix d'Honneur :
N° 329 F Cauchois Maillé Jaune à M. RUVEL C.
N° 481 M Alouette de Cobourg à M. PAVARD G.
N° 839 F Cravaté Français à Mme SANVOISIN M.



G.P.H. MULHOUSE 86 - Prop. MONNOT Gérard - Photo WILCZYNSKI

PONT-SUR-YONNE (89)
13-14 Juillet 1986 - (134 cages pigeons)

Grands Prix d'Honneur :
N° 116 F Mondain Argenté à M. CHATELAIN G.
N° 91 F Cauchois Maillé Rouge à M. BOUTON Jean-Marie
N° 135 M Strasser Bleu à M. CHATELAIN G.
N° 87 F Alouette de Cobourg à M. PAVARD G.
N° 181 M Cravaté Chinois Crème à M. CHARBONNIER Georges
N° 216 F Poule Maltais à M. DA CUNHA Luis

LOCHES (37)
30-31 Aout 1986 - 414 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 480 F Lynx de Pologne Bleu Maillé, vol blanc à M. LEGATT Francis

Grands Prix d'Honneur :
N° 311 M Cauchois Maillé Rouge à Bavette à M. BERNARD Michel
N° 426 M Alouette de Cobourg Unie à M. BAS P.
N° 547 M Boulant de Norwich Noir à M. DA CUNHA Luis
N° 651 F Poule Maltais Jaune à M. DA CUNHA Luis

SAINT-AVOLD (57)
4-5 Janvier 1986 - 711 cages pigeons

Grands Prix de l'Exposition :
N° 165 F J. Carneau Rouge à M. BALLEVRE R.
N° 310 M J. Lahore Lavande à M. IDOUX Ch.
N° 465 M J. Capucin Blanc à M. GIL Alain
N° 638 F J. Boulant Gantois Dominicain Noir à M. PASCHKE Serge

Grands Prix d'Honneur :
N° 77 M J. Huppé de Soultz Uni à M. CLEMENT Gilbert
N° 118 F J. Cauchois Maillé Rouge sans bavette à M. SCHNEIDER Camille
N° 315 M A. Pigeon de Beauté Allemand à M. PAWLICZAK Edmond
N° 258 M J. Strasser Jaune Martelé à M. GERVAL Jean-Paul
N° 365 F J. Bouvreuil Rouge Pie Noir à vol blanc à M. GIL Alain
N° 400 M A. Frisé Hongrois Argenté à M. TAIBBI François
N° 642 M J. Boulant de Saxe Pie Noir à M. DIEDA Adolphe

SAINT-AVOLD (57)
13-14 Septembre 1986 - 472 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition :
N° 176 M Mondain Bleu Barré à M. KOCH J.-P.

Grands Prix d'Honneur :
N° 145 M Lahore Lavande à M. IDOUX Christian
N° 27 M Carneau Rouge à M. BALLEVRE R.
N° 10 M Alouette de Cobourg Écaillée à M. WOLF Gaston
N° 112 F Huppé de Soultz Uni à M. DIETSCH R.
N° 218 M Strasser Bleu Uni à M. BUCHHEIMER R.
N° 242 F Dragon Rouge Écaillé à M. SCHLEMMER Romain
N° 288 M Schietti Meunier à M. PLATEK Fernand
N° 332 M Boulant Gantois Dominicain Noir à M. PASCHKE Serge
N° 391 M Heurté de Saxe Rouge à M. ROUPERT Gilbert
N° 405 M Tambour Allemand Blanc à M. TEICH O.
N° 443 M Cravaté Français à JUSSIÈRE Isabelle

RIOM (63)
7-9 Novembre 1986 - 751 cages pigeons

Grand Prix Exposition pigeons :
N° 357 M Huppé de Soultz Uni à M. VILLON J.-C.

Grands Prix d'Honneur :
N° 437 M Mondain Blanc à M. LAGRANGE Michel
N° 600 M Strasser Noir à M. CHARLES Albert
N° 708 M Bagadais Noir à M. VAUTOUR André
N° 742 M King Blanc à M. CHARLES Albert
N° 849 M Ancien Boulant Allemand à M. DELODE Michel
N° 862 M Satin Barré à M. CHAUZU Michel
N° 867 M Tambour Allemand Blanc coquille et visière à M. GAY Gérard
N° 647 M Texan à M. CHEVALERIAS Georges

HAUTMONT (59)
8-9 Novembre 1986 - 451 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition Pigeons :
N° 617 M Boulant Français Jaune à M. MATELA Tadeusz

Grands Prix d'Honneur :
N° 441 F Mondain Blanc à M. CAULRY Jean
N° 350 M Alouette de Cobourg Argentée à M. FLAMENT Gilbert

Championnat de France du Damascène et des Pigeons d'Origine Orientale
HAUTMONT (59) - 128 cages pigeons

Damascène N° 65 M J. à M. QUETEL J.-Jacques
Beyrouth N° 19 M J. à M. QUETEL J.-Jacques
Géant Hongois N° 92 M J. à M. BRUN Hubert
Miroité de Damas N° 115 F A. à M. LAURENT G.
Miroité de Damas N° 106 M J. à M. STENGEL
Messager de Bassorah N° 119 M A. à M. DOLLE

MONTLUÇON (03)
14-16 Novembre 1986 - 1782 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
1318 M Lynx de Pologne Bleu Barré vol blanc à M. HUMBERT Jean-Claude

Grands Prix d'Honneur :
1167 F Mondain Meunier à M. BEAUJEAN Jean
1213 M Montauban Bleu à M. FAGOT Christian
1229 M Romain Fauve à M. DESFORGES Paul
1037 M Mondain Argenté à M. BEAUJEAN Jean
597 M Carneau Rouge à M. CAHU Jean-Pierre
1428 M Lynx de Pologne Bleu Maillé vol blanc à M. REPESSE Yves
1288 M King Blanc à M. CALLEN Georges
1698 F Strasser Bleu à M. CHEVALERIAS G.
1266 F Alouette de Cobourg Unie à M. MARTIN R.
1996 F Schietti Blanc à M. CHOLLET Pascal
1752A F Bouvreuil Archangel à M. LAFAIX J.
1831 M Cravaté Français Rouge à M. LOMBARDY André
1961 F Queue de Paon Blanc à M. GRAND A.

Championnat National des Carneaux
MONTLUÇON (03) - 626 cages pigeons

Rouge M 597 M. CAHU Jean-Pierre
F 785

Jaune M 420 M. RASTOUL Gérard
F 470 M. DARFEUILLE Daniel
Carneau rouge à croupion
F 978 M. RASTOUL Gérard
Carneau jaune à croupion
M 529 M. VILLAIN René
Carneau à épaulettes et croupion
F 999 M. CASTERAN Roland
Carneau blanc
M 383 M. DARFEUILLE Daniel

LA RICAMARIE (42)
22-23 Novembre 1986 - 870 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition Pigeons :
N° 761 M Strasser Bleu Martelé à M. TRINQUARD P.

Grands Prix d'Honneur :
N° 1065 M Gier Agate à M. GIRAUD Eric
N° 1167 M Lahore Noir à M. BORN Raymond
N° 1240 M Bagadais Français Blanc à M. COUTURIER Jean
N° 1296 F Schietti Tigré à M. MOLARD Michel
N° 1303 M Boulant Français Blanc à M. COUTURIER Jean
N° 1314 M Etourneau Noir à Calotte à M. BORN Raymond
N° 1320 M Capucin Hollandais à M. BEYRON M.
N° 1354B F Haut-Volant de Vienne à M. BENY G.

Championnat National des Lynx de Pologne
MONTLUÇON (03) - 381 cages pigeons

Champion de France :
1318 à M. HUMBERT Jean-Claude
Vice-Champion de France
1428 à M. REPESSE Yves
Champion Bleu Barré
M 1318 à M. HUMBERT Yves
F 1341
Vice-Champion Bleu barré
M 1328 à M. GAU Jean-Pierre
Champion Bleu maillé
M 1428 à M. REPESSE Yves
F 1520 à M. SIMON Yves
Vice-Champion Bleu maillé
M 1412 à M. VASTEL Edmond
F 1520 à M. AYOUL Bernard
Champion Noir barré
M 1620 à M. GAU Jean-Pierre
F 1645 à M. DELODE Michel
Vice-Champion Noir barré
M 1633 à M. GAU Jean-Pierre
Champion Noir maillé
1663 à M. GAU Jean-Pierre
Champion jaune et rouge barré
1582 à M. COURDAVAULT Michel
Champion rouge maillé
1678 à M. MARTIN Jean-Claude
Champion jaune maillé
1594 à M. MARTIN Jean-Claude
Champion jaune maillé
1602 à M. JANET Pascal
Champion Vol plein bleu maillé
1576 à M. VASTEL Edmond
Champion Vol plein autres variétés
1375 à M. TISSERON Jean-Claude

Championnat National des Strassers
LA RICAMARIE (42) - 540 sujets

Bleu Uni adulte		
M M. GRUHIER Christian	N°	492
F N.D.		
Bleu Uni jeune		
M M. BEAUJEAN Jean	N°	521
F M. TRINQUARD Pierre	N°	602
Bleu Barré adulte		
F M. DEVILLE Richard	N°	737
Bleu Barré jeune		
M M. HURE Yves	N°	728
Bleu Martelé adulte		
M M. TRINQUARD Pierre	N°	761
Bleu Martelé jeune		
F M. CHARLES Albert	N°	796
Noir Uni adulte		
F M. BEYLER Jean	N°	832
Noir Uni jeune		
M M. BEYLER Jean	N°	857
Rouge Uni adulte		
F M. NESTELHUT Gérard	N°	915
Jaune Uni adulte		
F M. MARTIN Guy	N°	932
Jaune Uni jeune		
F M. NESTELHUT Gérard	N°	936
Divers Adulte		
M M. HURE Yves	N°	971
Divers Jeune		
M M. CHASSEL Marcel	N°	1009
Divers Jeune		
F M. DAJOUX Adrien	N°	1002

Alouette de Cobourg - 1er Champ. de France
AIRE-SUR-LA-LYS (62)
18-19 Octobre 1986 - 115 cages

Grand Champion :
N° 1716 M écaillé à M. LEROY Anthime
Champion par variété :
N° 1631 M uni à M. LEONARD Alain
N° 1656 F unie à M. BAILLY Michel
N° 1680 M barré à M. BAILLY Michel
N° 1704 F barrée à M. CLAUSS Bertrand
N° 1724 F écaillée à M. DELAGE Eugène

AMIENS (80)
22-23 Novembre 1986 - 634 sujets

Grand Prix de l'Exposition Pigeons :
N° 528 F Cauchois Maillé rouge à bavette à M. RICHARD Olivier

Grand Prix d'Honneur :
N° 442 M Carneau Jaune à croupion à M. RAMBURE Christian
N° 639 F Mondain Rouge à M. JACQUEMONT R.
N° 882 F Strasser Rouge martelé à M. HALIPRE Pierre
N° 819 M Lynx de Pologne bleu barré blanc à M. CAPE Fidèle
N° 932 M Capucin rouge à M. OBJOIS Bernard
N° 423 Couple Cardonnerets Danois à M. FRIMON Michel

SAINT-BRIEUC (22)
5-6 Avril 1986

Grand Prix du président de la République
N° 275 Mondain Bleu barré à M. TILLY Daniel
Grand Prix de l'Exposition Pigeons
N° 240 Carneau Rouge à M. LECOINTRE Paul
Grands Prix d'Honneur
N° 156 Cauchois Maillé rouge à M. LEGUERN A.
N° 551 Alouette de Cobourg à M. GUILLEMOT J.
N° 850 Schietti Crème à M. GOURIN Christian

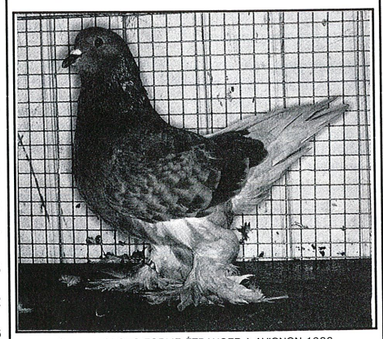
ROMILLY-SUR-SEINE
22-23 Novembre 1986 - 1319 cages pigeons

Grand Prix d'Exposition Pigeons :
N° 1510 F Boulant de Poméranie blanc à M. GUILBERT Marcel

Grands Prix d'Honneur :
N° 1211 C King Brun barré à M. DOWDY Georges
N° 1686 C Poule Maltais noir à M. BIMIER Gérard
N° 484 M Bagadais Français blanc à M. PONCELLET Jacky
N° 1334 M Strasser Bleu martelé à M. BRON Marcel
N° 1638 M Gazzi Bronze à M. PAVARD Gaston

Championnat de France des Bagadais
ROMILLY-SUR-SEINE (10) - 207 cages pigeons

N° 484	Champion de France Unité	
N° 641	Meilleur sujet noir	M. PONCELET J.
N° 668	Meilleur sujet divers	
	Champion de France sur 6 sujets :	
N° 594	Vice-Champion unité	
N° 543	Meilleur sujet blanc	M. VIDRY Y.
N° 580	Meilleur sujet bleu ou écaillé	
N° 627	Meilleur sujet rouge	



G.P.H. PIGEONS FORME ÉTRANGER à AVIGNON 1986
"ROMAGNOL BLEU" - Propriétaire BIANCHIMANI
Photo EBNER

VALENCE-D'AGEN (82)
29-30 Novembre 1986 - 1221 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition Pigeons :
N° 360 M A. Culbutant de Cologne noir à M. MARCOU Guy

Grands Prix d'Honneur :
N° 729 F J Cauchois maillé rouge à bavette à M. LATREILLE Raoul
N° 858 F J Mondain bleu barré à M. CASTAING M.
N° 543 F J Carneau rouge à M. LORTET Camille
N° 10,16 F J Pigeon de Beauté allemand blanc à M. RODRIGUEZ
N° 428 M A Boulant français noir à M. ESTEVE François
N° 453 M A Dragon bleu écaillé à M. CHARBONNIER Gérard
N° 504 M J Blondinette brunette à M. BOUYGUES Roger
N° 479 M A Hirondelle Nüremberg noir à M. CHARBONNIER Gérard
N° 1271 F J King blanc à M. GUIBERT Martin
N° 1427 M J Cravaté Chinois jaune à M. SALSAC Gérard
N° 1484 F A Tambour Allemand noir à M. MARCOU Guy

Championnat de France des Culbutants
VALENCE-D'AGEN (82) - 141 sujets

Champions de France :
N° 281 Culbutant Danois jaune à M. BERNADET J.
N° 360 Culbutant de Cologne noir à M. MARCOU Guy

Meilleurs sujets :
Culbutant à long bec
N° 338 Culbutant à long bec Pie jaune à M. ZALIO Joseph
Culbutant à bec moyen
N° 376 Haut-Volant de Vienne bleu à M. VIDAL René
Culbutant à bec court
N° 414 Culbutant de Budapest à M. VIDAL René

JUVISY-SUR-ORGE
29-30 Novembre 1986 - 984 cages pigeons

Grand Prix de l'Exposition Pigeons :
N° 1983 M Satinette maillée Jun à M. SALIJA Roger

Grands Prix d'Honneur :
N° 1057 M Carneau jaune à M. CHARON Gilbert
N° 1249 F Mondain blanc à M. ORTEGA Michel
N° 1589 M Strasser bleu uni à M. CRAMPON René
N° 1448 F Dragon bleu écaillé à M. COFFIGNIEZ
N° 1766 M Boulant Brunner blanc à M. CLAVIER J.
N° 1947 F Queue de Paon blanc à M. AUDOUCET J.
N° 2049 C Tambour papilloté à M. CHARBONNIER Ph.

HAGUENEAU (67)
11-12 Octobre 1986

M. GLESS Charles	N° 67064	1 coupe
M. LEMAITRE Gérard	N° 89027	1 coupe
M. MISCHLER J.-Marie	N° 67114	1 coupe

GUERET (23)
20-21 Septembre 1986

M. LANDAUD Michel	N° 87023	1 coupe

GUINGAMP (22)
4-6 Juillet 1986

M. LEMOINE M.-Ange	N° 22042	1 coupe

CASTRES (81)
16-19 Octobre 1986

M. ARMENGAUD Simon	N° 81026	1 coupe
M. BOUTONNIER Claude	N° 81017	1 coupe

BRIVE (19)
29-31 Aout 1986

M. GIRARD Christian	N° 24055	1 coupe
M. VIDRY Yves	N° 24046	1 coupe

BEAULIEU-SUR-LAYON (49)
2-3 Aout 1986

M. TISSOT Jean	N° 49024	1 coupe

BEAUPREAU (49)
29-30 Novembre 1986

M. LECLERC Philippe	N° 61037	1 coupe

A QUI VOUS ADRESSER ?

Eleveurs, Sociétaires, Présidents de Sociétés, Organisateurs d'expositions, les instructions qui suivent vous sont destinées ; lisez-les attentivement.

☆

Tout le courrier (y compris les adhésions, règlement des cotisations et commande ; règlement de bagues), à l'exception des demandes de patronage pour les expositions et la correspondance relative à la revue "COLOMBICULTURE", doit être adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand - OFFEMONT - 90300 Valdoie.
Celui-ci en assurera la ventilation aux responsables intéressés.

☆

Les demandes de patronage S.N.C. ainsi que l'envoi des palmarès justificatifs doivent être adressés à :

M. Richard JAUNAU, "Le Frottier",
LA CHAPELLE-MONTMARTIN
41320 MENNETOU-SUR-CHER.

☆

Les lettres "Questions-Réponses" seront adressées à :

Madame FRANCQUEVILLE
19, rue du Moulin, ABBECOURT - 02300 CHAUNY
qui continuera à assurer cette rubrique dans "COLOMBICULTURE".

☆

Tous les articles et communiqués divers pour notre revue "COLOMBICULTURE" seront à adresser à :

M. Robert RIPALDI, 315, av. de Montolivet, 13012 MARSEILLE
M. Jean-Louis FRINDEL, 36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67320 BENFELD.

Nous précisons que les articles ou communiqués doivent parvenir au minimum un mois avant la parution de chaque numéro et que les communiqués de dernière heure doivent obligatoirement être adressés à M. RIPALDI. Les communiqués arrivant après la clôture d'un numéro paraîtront dans le suivant.

NOUS SOUHAITERIONS QUE LES TEXTES OU COMMUNIQUÉS A FAIRE PARAITRE NE SOIENT PAS INCLUS A L'INTÉRIEUR D'UNE LETTRE MAIS JOINTS SUR FEUILLET SÉPARÉ, CECI POUR LA FACILITÉ DU TRAVAIL.

☆

COTISATIONS ET BAGUES 1987

LA COTISATION 1987 EST DONC FIXÉE A 90 F. ET LE PRIX DES BAGUES A 10 F. LA DIZAINE INDIVISIBLE (PRIX FRANCO DE PORT ET D'EMBALLAGE).

Le règlement des bagues doit être joint à la commande ; il ne sera pas fait d'envoi contre remboursement.

Prière à la commande d'indiquer le diamètre des bagues (ou la race). COTISATION ET BAGUES DOIVENT ÊTRE RÉGLÉES PAR VIREMENT POSTAL établi à l'ordre de la

S.N.C. - C.C.P. 2204-40 PARIS

ou CHÈQUE BANCAIRE A L'ORDRE DE LA S.N.C. (en cas de virement C.C.P., prière d'indiquer sur le talon la ventilation des sommes) et le tout adressé au Président :

Claude SIMON
84, rue A.-Briand, OFFEMONT - 90300 Valdoie

Par suite de la réorganisation de la S.N.C., un petit délai sera nécessaire pour l'expédition des bagues ; nous invitons donc les éleveurs à passer leurs commandes le plus vite possible.

RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 MARS 1987 - Rue de Lille - PARIS

Présents : Madame FRANCQUEVILLE MM. TANCHOU, SIMON, DARCHEN, RIPALDI, FRINDEL, WILCZINSKI, HUBERT, DEGUILHEM, COTTEREAU, ROUSSET, GEFFRAY, JAUNEAU, FINOT (auditeur libre).

Excusés : MM. AUGIER, FAVIER, ALAMARGOT, QUIROS, BENAITIER, ZORDAN, EBNER.

Monsieur le Président SIMON regrette d'avoir fixé la date de la Réunion si tardivement. Les membres n'avaient que peu de temps pour prendre leurs dispositions afin de se libérer et venir à PARIS...
A l'avenir, la date sera fixée dès la Réunion précédente.

Monsieur SIMON donne lecture du compte-rendu de la Réunion du 6 Décembre 1986. Peu de membres y ont assisté.

Il s'ensuit un court échange de propos sur la censure dans COLOMBICULTURE.

D'autre part, plutôt que d'offrir un abonnement gratuit, lors des patronages S.N.C., à un lauréat non sociétaire : à la demande de M. JAUNEAU, il est décidé pendant une année (période d'essai) d'envoyer un exemplaire gratuit à tous les lauréats (G.P.H.) n'appartenant pas à la S.N.C. Ceci pour toutes les expositions ayant obtenu le patronage S.N.C.

Un fichier sera tenu à cet effet, et M. RIPALDI à partir des étiquettes qui lui seront remises, veillera à l'envoi de ces bulletins gratuits. En effet, en consultant les catalogues-palmarès des expositions, il s'avère que de nombreux éleveurs ne sont pas adhérents à la S.N.C. Il y sera joint un formulaire précisant nos buts et objectifs.

Monsieur TANCHOU présente le Bilan Financier de l'Exercice 1986, arrêté au 20 Novembre. Ce Bilan est largement positif, à la satisfaction générale. Toutes les dettes de la S.N.C. sont normalement payées à cette date.

M. MERIGUET est allé à LILLE afin de vérifier les comptes de la Société, mais n'ayant pas été désigné pour 1986 il n'a donc pas pu normalement signer ce Bilan 1986 comme Commissaire aux Comptes.

Monsieur RIPALDI informe l'assistance d'une augmentation prochaine (1988), par l'imprimeur, du coût du bulletin.

Pour faciliter la tenue du Secrétariat, en 1988, la carte annuelle de Sociétaire sera délivrée par l'ordinateur sur proposition de MM. BENAITIER et LAURENT. Il va de soi que nous devons utiliser au maximum cet ordinateur et que revenir en arrière serait une aberration...

Afin de collecter les cotisations 1987 non payées à ce jour, dès début Avril, des mandats contre remboursement seront envoyés.

• NATIONALE S.N.C. 1987.
Des contacts ont été établis entre notre Président M. SIMON et le Président de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN ainsi que M. FRINDEL. A priori, rien ne s'oppose à ce que la NATIONALE S.N.C. ait lieu à STRASBOURG en début Février 1988.

Ainsi le dixième Anniversaire des Nationales les retrouverait le cadre du Hall de ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN.

M. WILCZYNSKI demande que l'on fasse des propositions de prix d'inscriptions afin qu'ils soient raisonnables et qu'il n'y ait pas d'abus de frais divers.

M. FRINDEL prévoit des inscriptions comprises dans une fourchette de 12 à 15 F. (ceci reste à confirmer).

A la réunion de Juin, nous reparlerons plus longuement de cette Nationale et étudierons un règlement.

• ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1987.
Doit-on la faire à STRASBOURG pendant l'Internationale, le premier week-end de Novembre ?

Nous avons constaté que lors des précédentes Assemblées Générales ayant lieu dans le cadre des Nationales, il y avait peu de monde. Une autre hypothèse est avancée : faire l'A.G. à MANTES-LA-JOLIE. Il y a là trop peu de coordonnées et renseignements ce jour. Après vote, uen majorité a choisi STRASBOURG.

— Intérêt de l'Internationale.
— Nombreux membres S.N.C. dans les départements de l'Est.

Le jugement a lieu le Vendredi 6 Novembre, nous tiendrons donc l'Assemblée Générale le SAMEDI matin 7 NOVEMBRE.

• LES ÉLECTIONS.
Compte tenu de la décision prise en A.G. Extraordinaire à LIMOGES modifiant les statuts, nous devons réorganiser les élections de 1987. Les membres seront désormais rééligibles tous les deux ans par moitié et pour quatre ans.

Dès 1987 seront rééligibles : Madame FRANCQUEVILLE, MM. COTTEREAU, DARCHEN, DEGUILHEM, GRUNENBERGER, PAPILLAUD, ROUSSET, ZORDAN, BENAITIER, RIPALDI.
et MM. COUDEN, CROS, EBNER, GUILLEMOT et JAUNEAU.

Donc, élections tous les deux ans, pour la moitié des membres du Conseil.

Dans le prochain bulletin COLOMBICULTURE (Mai) : nous procèderons à un appel des candidatures.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir un courrier à M. SIMON. La liste ainsi définie parviendra à M. RIPALDI avant le 15 JUIN pour paraître dans le bulletin de Septembre et permettre ainsi des élections.

• COLOMBICULTURE.
Dès que possible, MM. RIPALDI et FRINDEL vont reprendre dans le bulletin un certain nombre de rubriques traitant de la vulgarisation de la Colombiculture (visite d'élevages, propos vétérinaires, questions génétiques, etc.). C'est là le souhait de quelques Sociétaires.

• QUESTIONS DIVERSES.
A la prochaine Réunion, nous reparlerons de l'opportunité d'attribuer 1.000 Francs pour les championnats des Clubs Spécialisés hors de France. Ceux-ci sont de plus en plus nombreux, et peut-être est-il souhaitable d'investir cet argent autrement (Colombiculture et photos couleur). Toutes les demandes écrites des clubs faites à ce jour seront honorées.

En ce qui concerne les entretiens que nous avons eu avec les dirigeants du Club du Pigeon GIER, M. SIMON a adressé une lettre au Président de la S.C.A.F., M. MASSART.

M. TANCHOU demande à ce que les questions diverses soient adressées à M. SIMON par écrit, 8 jours avant chaque Réunion pour qu'un Ordre du Jour soit établi et afin que chacun puisse y réfléchir.

Date de la prochaine Réunion le 13 JUIN 1987 (compte tenu que la salle rue de Lille soit libre). A défaut, nous proposerions le 20 JUIN.

Le Secrétaire : Richard JAUNEAU

Calendrier des Expositions

EYGURANDE (19)	—	**1-3 MAI 1987 : 8e EXPOSITION NATIONALE** **Championnat Régional des Bagadais** Monsieur JANISSON Bernard - Hôtel de la Mairie - 19340 EYGURANDE - Tél. 55.72.24.38
SAINT-VIATRE (41)	—	**8 au 10 MAI 1987 : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur VERMEZ Claude - La Bretèche - 45240 LIGNY-LE-RIBAULT - Tél. 38.45.41.26
BESANÇON (25)	—	**23 au 24 MAI 1987 : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Michel AMADRY - 3, Rue de la Seigne - Sainte-Colombe - 25300 PONTARLIER
MACON (71)	—	**28 au 31 MAI 1987 : EXPOSITION INTERNATIONALE** Enceinte de la Foire aux Vins de France Monsieur Roger DESROCHES - Chemin des Giroux - 71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. 85.34.17.07
CALAIS (62)	—	**4 au 7 JUIN 1987 : 31e EXPOSITION INTERNATIONALE** Monsieur THOMAS Hervé - 5, Rue Jean de Vienne - 62100 CALAIS
CLERMONT-FERRAND-LE-ZOUX (63)	—	**5 au 8 JUIN 1987 : 42e EXPOSITION INTERNATIONALE** **CHALLENGE DES PIGEONS DE RACES FRANÇAISES** Monsieur ROYÈRE André - 29, Rue du Pont Redon - 03260 SAINT-GERMAIN-DES-FOSSÉS.
PLOUDALMEZEAU (29)	—	**6, 7, 8 JUIN 1987 : EXPOSITION INTERNATIONALE dans le cadre des Floralies et du Salon de la Nature** **Jury prévu :** MM. AUGIER, QUESNE, SARRE. Monsieur Joseph LE CARRER - 14, Résidence Les Camélias - 56270 PLOEMEUR.
LARAGNE (05)	—	**12 au 14 JUIN 1987 : 1ère EXPOSITION NATIONALE, Salle des Fêtes de Laragne** Monsieur LAFONT Bernard - 4, Rue des Jardins - 05300 LARAGNE - Tél. 92.65.07.94
GUINGAMP (22)	—	**3 au 7 JUILLET 1987 : EXPOSITION NATIONALE** CHAMPIONNAT RÉGIONAL DU MONDAIN CHAMPIONNAT RÉGIONAL DU TEXAN COUPE BRETONNE DU CAUCHOIS
LA CHAPELLE-MONTLIGEON (61)	—	**4, 5 JUILLET 1987 : NATIONALE** CHAMPIONNATS RÉGIONAUX duCAUCHOIS et du MONDAIN CHALLENGE RÉGIONAL DES BOULANTS - TOUTES RACES Monsieur GUIMOND Daniel - "Le Bourg" La Chapelle-Montligeon - 61400 MORTAGNE-DU-PERCHE
SOUGNIES-REMOUCHAMPS (Belgique)	—	**11 et 12 JUILLET 1987 : 14e EXPOSITION NATIONALE.** Monsieur QUINTIN Michel - Chera de La Combe 29 - 4050 ESNEUX - Tél. 41/80.36.68
BESSE-EN-CHANDESSE (63)	—	**22/23 AOÛT 1987 : 1ère NATIONALE** Monsieur Michel LAGRANGE par Boudes 63340 SAINT-GERMAIN-L'EMBRON - Tél. 73.96.45.60
ETIGNY (89)	—	**14-15 AOÛT : NATIONALE** M. DECHAMBRE Régis - 23, Route de Gion - ETIGNY - 89150 VERNON
HOUDAN (78)	—	**26 et 27 SEPTEMBRE 1987 : 7e EXPOSITION NATIONALE** CHALLENGE RÉGIONAL DU TEXAN Monsieur Lionel LESOEUR - 15, Rue de la Villeneuve - 78970 MEZIERES-SUR-SEINE - Tél. (1) 30.95.22.39
CHATELLERAULT (86)	—	**1er au 4 OCTOBRE 1987 : NATIONALE** Monsieur Gérard LAURENT - 9, Rue Molière - 86530 NAINTRE - Tél. 49.90.00.61
THIERS (63)	—	**8 au 11 OCTOBRE 1987 : 26e EXPOSITION NATIONALE - Salle Polyvalente** Monsieur CHEVALERIAS - 72, Avenue des Etats-Unis - 63300 THIERS
CHALONS-SUR-SAÔNE (71)	—	**9-10-11 OCTOBRE 1987 : NATIONALE - Enceinte du Boulodrome** Monsieur POUSSARDIN Henri - 5, Allée des Jasmins - 71880 CHATENOY-LE-ROYAL - Tél. 85.46.43.39
MONBAZENS (12)	—	**9 au 11 OCTOBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE - Salle des Fêtes** Avenue du Ségala - 12200 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE - Tél. 65.45.27.81
ERVY-LE-CHATEL (10)	—	**10 et 11 OCTOBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE** 50, Rue Saint-Rémy - 10700 ARCIS-SUR-AUBE
HAGUENAU (67)	—	**17 et 18 OCTOBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE** CHAMPIONNATS RÉGIONAUX DU BOULANT D'ALSACE, DU BAGADAIS et du ROMAIN Monsieur KLEINMANN Raymond - 20, Rue du Stade - 67240 GRIES - Tél. 88.72.40.98
LIMOGES (87)	—	**24 et 25 OCTOBRE 1987 : NATIONALE** S.L.A.A. - 35, Rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES
PHALEMPIN (59)	—	**31 OCTOBRE - 1er NOVEMBRE 1987 : NATIONALE** 1er CHALLENGE D'AUTOMNE DU STRASSER 2e CHAMPIONNAT DE FRANCE DU BOULANT NORWICH CONCENTRATION FRANCO-BELGE DU CULBUTANT POLONAIS (Krymka) Monsieur Bernard WILCZYNSKI - 7, Rue Wilson - 59790 RONCHIN
LIMOUX (11)	—	**4 au 8 NOVEMBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE** Société d'Aviculture de l'Aude - Café des Négociants - 25, Bd Barbès - 11000 CARCASSONNE
STRASBOURG (67)	—	**7 et 8 NOVEMBRE 1987 : EXPOSITION INTERNATIONALE** Monsieur Jacky GRAUSS - 5, Rue du Soleil - 67120 ERNOLSHEIM-SUR-BRUCHE 2e CHAMPIONNAT DE FRANCE DE L'ALOUETTE DE COBOURG Monsieur Anthime LEROY - 36, Rue de la Chapelle - Aix-Noulette - 62160 BULLY-LES-MINES - Tél. 21.29.01.10
MONCEAU-LES-MINES (71)	—	**19-22 NOVEMBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur LOBREAU Roger - 2, Rue Diderot - 71230 SAINT-VALLIER Madame JUILLET Michèle - Uchon - 71190 ETANG-SUR-ARROUX
MAZAMET (81)	—	**19 au 22 NOVEMBRE 1987 : EXPOSITION NATIONALE** Monsieur Jacques LOUIS - Chemin de Manse - 81100 CASTRES - Tél. 63.59.34.30
CHERBOURG (50)	—	**19 au 22 NOVEMBRE 1987 : NATIONALE** Monsieur Jean LECANU - Heau Ménage - Le Mesnil-au-Val - 50110 TOURLAVILLE
ANTIBES (06)	—	du 20 au 22 NOVEMBRE 1987 : NATIONALE Monsieur Georges BIANCHIMANI - 1960, Chemin de Vallauris - 06160 JUAN-LES-PINS
VALENCE-D'AGEN (82)	—	**26 au 29 NOVEMBRE 1987 : NATIONALE** Madame Viviane ASTRANSKAS - "Pugnal" BOUDOU - 82200 MOISSAC
BESANÇON (25)	—	**27-29 NOVEMBRE 1987 : CHAMPIONNAT DU GIER**
TOULOUSE (31)	—	**du 3 au 6 DÉCEMBRE 1987 : NATIONALE** CHAMPIONNATS NATIONAUX : PIGEONS DE COULEUR - BOULANTS NAINS - LAHORES CHAMPIONNATS RÉGIONAUX : LYNX DE POLOGNE - BOULANTS RACES IBÉRIQUES Monsieur Yves SIMON - 50, Chemin Panegans - 31170 TOURNEFEUILLE - Tél. 61.06.65.20 (après 20 h.)
SAINT-AVOLD (57)	—	**7 au 10 JANVIER 1988 : CHAMPIONNAT DE FRANCE DES PIGEONS FRISÉS**
RONCHIN (59)	—	**16 et 17 JANVIER 1988 : NATIONALE** CHAMPIONNAT DU MONDE DES CAPUCINS 1ère CONCENTRATION FRANCO-BELGE DU PIGEON SWIFT DU CAIRE DANS TOUTES LES VARIÉTÉS Monsieur Bernard WILCZYNSKI - 7, Rue Wilson - 59790 RONCHIN

Imp. La Chrysalide - Tél. 91 66 68 62



DAMASCÈNE en vol par Hans SYLVESTER dont les photos de pigeons ont paru dans GEO du mois d'Avril

Les Clubs de Races Pures

CLUB DES AMIS DU MONDAIN
M. Louis Augier - 35, rue de Strasbourg - 87100 LIMOGES

MODÈNE CLUB FRANÇAIS
50, avenue de l'Est - 94100 SAINT-MAUR

CLUB FRANÇAIS DU MONTAUBAN
M. Alamargot Elie - Maurepas, 03410 DOMÉRAT

CLUB DU BOULANT DE NORWICH
M. Bernard Wilzcinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN
Tél. : 20.53.89.30

CLUB FRANÇAIS DES CRAVATÉS
Route de Beauséjour, 33190 GIRONDE-SUR-DROMPT

FANTAIL CLUB FRANÇAIS ET QUEUE DE PAON CLUB FRANÇAIS
38, rue Biron - 24000 PÉRIGUEUX

ROMAIN CLUB FRANÇAIS
M. Charles Quiros - 25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

ROUBAISIEN CLUB FRANÇAIS
74, rue Albert-Thomas - 59100 ROUBAIX

SOTTOBANCA CLUB FRANÇAIS
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

STRASSER CLUB FRANÇAIS
M. Gérard Nestelhut
6, rue de Reichstett - 67000 STRASBOURG

CLUB FRANÇAIS DU TÊTE NOIRE DE BRIVE
"Les Palisseries" - SAINTE-FÉRÉOLE - 19270 DONZENAC

CLUB FRANÇAIS DU BAGADAIS
M. Favier Bernard - 28, rue des Faisans
38230 VILETTE D'AUTHON

CLUB DU BOULANT D'AMIENS dit Boulant Français
2, boulevard de Verdun - 59220 DENAIN
Tél. 20.44.00.91

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON DE COULEUR
37, rue Joseph-Marignac
SAINT-MARTIN-DU-TOUCH - 31300 TOULOUSE

CLUB DU PIGEON CAPUCIN STRUCTURE
M. Bernard Wilczinsky - 7, rue Wilson - 59790 RONCHIN

CARNEAU CLUB FRANÇAIS
19, rue du Moulin - ABBÉCOURT - 02300 CHAUNY

CLUB FRANÇAIS DU CAUCHOIS
M. Bernard COUDEN
Rue Louis-Ganne, RICROS - 03410 DOMÉRAT

CLUB DES ELEVEURS DE PIGEONS DE BEAUTÉ ALLEMAND
M. ZIMMERMANN Christian
13, rue des Glaïeuls - 67310 WASSELONNE

CLUB FRANÇAIS DE PIGEONS CULBUTANTS ET HAUT VOLANTS
24, rue des Pommes - 67200 ECKBOLSHEIM

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON HUPPÉ DE SOULTZ
Siège Social : 17, route de Winthershouse
67500 HAGUENAU

GASCONNE CLUB (Pigeon Bleu de Gascogne)
37, rue Joseph-Marignac
Saint-Martin-de-Touch - 31300 TOULOUSE

GIER CLUB DE FRANCE
Section du Club Avicole de la Vallée du Gier
M. Jean Couturier, 17, rue Henri-Castel,
42400 SAINT-CHAMOND

CLUB FRANÇAIS DU PIGEON GIER
2, rue du Partage des Eaux - 42290 SORBIERS

CLUB FRANÇAIS DU LYNX DE POLOGNE
M. Yves Repesse - "La Chasserie"
35560 LA FONTANELLE

CLUB FRANÇAIS DU BOULANT LILLOIS
23, rue Gosselet - 59000 LILLE

AMIS DU DAMASCÈNE ET DES PIGEONS D'ORIGINE ORIENTALE
M. Jean-Louis Frindel
36, rue de Benfeld, KERTZFELD - 67230 BENFELD

TEXAN CLUB DE FRANCE
7, rue Emile-Zola
94190 VILLENEUVE-SAINT-GEORGES

CLUB FRANÇAIS DU KING ET DU SHOW-RACER
M. Salsac - 7, rue des Jacobins - 32100 CONDOM

LAHORE CLUB FRANÇAIS
8, résidence Bacchus - 13190 ALLAUCH

CLUB DES PIGEONS FRISÉS
"Le Frottier" - La Chapelle Montmartin
41320 MENNETOU-SUR-CHER

TAMBOUR CLUB DE FRANCE
M. G. RISSE
19, rue Fabert - 57250 MOYEUVRE-GRANDE

CLUB FRANÇAIS DE RACES IBÉRIQUES
Président : M. Charles Quiros
25, rue des Tuileries - 67800 HOENHEIM

LES AMIS DU DRAGON
M. E. Tiveron à Chatellenot
21320 POUILLY-EN-AUXOIS - Tél. 80.90.82.68

CLUB FRANÇAIS DE L'ALOUETTE DE COBOURG
36, Rue de la Chapelle
62160 AIX-NOULETTE

CLUN FRANÇAIS DES BOULANTS NAINS
35, rue Principale - ORNY - 57420 VERNY